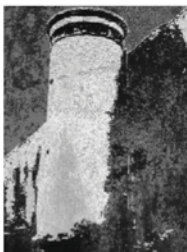


LE

MUR DOIT TOMBER



Mettre fin à l'occupation et à la violence en Israël et en Palestine



Le mur doit tomber est un livret éducatif produit par le comité de la solidarité internationale du SCFP de la C.-B. Octobre 2007

Pour vous procurer des exemplaires supplémentaires de ce livret :

SCFP C. -B. 5104940 Canada Way, Burnaby, CB V5G 4T3
Téléphone : 604-291-9119 Télécopieur : 604-291-9043
info@cupe.bc.ca



Image de la page couverture :

Rafah, Gaza Un garçon palestinien dans l'escalier menant à la maison familiale criblée de balles dans le quartier Tel es-Sultan de ce camp de réfugiés dans l'extrême sud de la bande de Gaza la scène où Israël a livré certaines de ses attaques les plus destructrices au cours des cinq années de soulèvement palestinien (2000-2005). Des centaines de maisons dans cette partie du camp de réfugiés ont été rasées par des bouteurs blindés et des tirs de chars israéliens. Pour en savoir plus sur le camp : www.un.org/unrwa/refugees/gaza/rafah

Page en regard : La Cour internationale de Justice l'appelle le « mur ». Il s'agit d'une barrière haute de huit mètres construite de clôtures à mailles métalliques, de fil barbelé et de dalles de béton avec des zones tampons de 30 à 100 mètres, érigée par Israël en Cisjordanie. Une fois terminé, le mur s'étendra sur une distance de plus de 600 kilomètres.

Photos : Jon Elmer jonelmer.ca

Table des matières

Préface.....2
Lettre de soutien de l'Alliance of Concerned Jewish Canadians
Lettre de Barry O'Neill

Introduction.....4
Une paix juste en 2008

Histoire du conflit.....7
Israël et les États-Unis
Canada – Nous avons aussi une histoire

L'occupation.....13
Cisjordanie
Gaza
Jérusalem
Le mur
Les Israéliens et l'occupation
Les prisonniers politiques
L'eau
La violence et l'occupation
Le débat sur l'apartheid

Mettre fin à l'occupation.....30
Le consensus international

Résistance et espoir.....32

Ressources.....36



Préface

Message de l'Alliance of Concerned Jewish Canadians

L'Alliance of Concerned Jewish Canadians accueille favorablement la publication de l'édition 2007 de la brochure *Le mur doit tomber*.

Dans ce pays, certaines organisations juives, comme le Comité Canada-Israël et B'nai Brith, travaillent de concert avec les conservateurs de Stephen Harper pour soutenir Israël sans poser de questions. Ces organisations affirment que l'ensemble de la communauté juive soutient les politiques d'Israël, comme l'occupation.

Or, dans ce pays, la communauté juive est bien plus diversifiée que ce que ces organisations veulent bien reconnaître. Bien qu'il existe des groupes juifs canadiens qui ne sont pas critiques dans leur soutien à Israël, notre organisation ainsi que d'autres organisations sont tout à fait opposées à l'occupation des territoires palestiniens par Israël depuis 40 ans. Nous sommes en faveur de la fin de l'occupation, de la fin de la violence et d'une paix juste fondée sur le droit international.

Le Comité Canada-Israël et B'nai Brith prétendent que les racines du conflit israélo-palestinien se trouvent dans le refus des Palestiniens et des autres Arabes de reconnaître l'État d'Israël. Ces organisations insistent pour dire que les Arabes sont des antisémites qui veulent refouler les Israéliens jusqu'à la mer. À notre avis, les racines du conflit se trouvent dans l'expulsion des Palestiniens de leurs terres et dans l'occupation brutale qui a existé durant ces 40 dernières années. Les Arabes et les Juifs ont vécu en harmonie au Moyen-Orient pendant des centaines d'années avant que les Palestiniens ne soient expulsés de leurs terres en 1948.

Il est évident que les Juifs d'Europe ont été victimes d'oppression et de discrimination de la part des antisémites européens et que cela a culminé avec l'Holocauste. Mais l'Holocauste ne peut justifier que l'on commette des injustices à l'encontre des indigènes de la Palestine. De plus, ceux qui soutiennent les actions de l'État d'Israël ont tort de cavalièrement taxer d'antisémitisme ceux qui critiquent le pays. Cela ne fait pas que détourner l'attention de l'essentiel, véhiculé par ces critiques, et cela peut aussi conduire à une désensibilisation du public non averti quant au vrai problème de l'antisémitisme.

Les Palestiniens et les autres Arabes ont récemment fait une proposition de paix qui garantirait la sécurité et la reconnaissance d'Israël en échange de la fin de l'occupation israélienne, du retour aux frontières de 1967 et d'une entente pour une juste résolution qui mettrait fin à la situation lamentable des milliers de réfugiés palestiniens dépossédés de leurs terres. Mais le gouvernement israélien, de même que ceux qui l'appuient au Canada et aux États-Unis, a rejeté ces propositions. Il semble qu'à la possibilité d'une paix durable, le gouvernement israélien préfère garder le contrôle sur l'eau et les terres conquises en 1967 dans les territoires palestiniens et ignorer la crise des réfugiés palestiniens causée par l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens en 1948.

Selon les sondages, plus les Canadiens en apprennent sur le conflit israélo-palestinien, plus ils veulent que les droits de la personne des Palestiniens soient respectés et que l'occupation israélienne prenne fin. La publication de la brochure *Le mur doit tomber* joue un rôle important dans le processus d'éducation du public parce qu'elle remet en question des mythes largement acceptés qui ont depuis trop longtemps dominé notre façon de voir ce problème.

Certains se demanderont pourquoi un syndicat se mêle de telles questions. C'est qu'historiquement, les syndicats ouvriers soutiennent fièrement les mouvements progressistes. Comme l'a expliqué le président du SCFP de la C.-B., les efforts des syndicats ne se limitent pas à garantir la subsistance de leurs membres. Les syndicats sont des organisations qui défendent les droits de la personne et qui ont traditionnellement joué un rôle important en abordant ces questions et des questions similaires. L'implication du SCFP démontre que le conflit israélo-palestinien ne fait pas qu'opposer les Juifs aux Arabes, mais qu'il s'agit en fait d'une crise à laquelle toute personne intéressée à la défense des droits de la personne, à la dignité et à la justice universelle devrait s'intéresser.

L'Alliance of Concerned Jewish Canadians (ACJC) est une coalition de juifs canadiens qui sont critiques envers les politiques du gouvernement israélien à l'endroit des Palestiniens. L'ACJC croit qu'Israël prétend à tort parler au nom des juifs du monde entier. Notre point de vue est partagé par des organisations de juifs progressistes en Israël, en Europe, aux États-Unis, en Afrique du Sud et dans d'autres pays. Nous demandons instamment aux Canadiens de faire des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il adopte une politique respectant le droit international, qui en appelle à la fin de l'occupation et qui prévoit un traitement équitable des Israéliens et des Palestiniens.

Les membres du conseil administratif de l'ACJC :
 Abraham Weizfeld et Robert Silverman, Montréal
 Paula Kirman, Edmonton
 Judith Reich, Ottawa
 Andy Lehrer et Natalie La Roche, Toronto

*Cy Gonick, Winnipeg
 Sid Shniad, Vancouver
 David Cohen, Hamilton
 Judy Haiven, Halifax
 Michael Neumann, Peterborough*

Le SCFP favorise une paix juste au Moyen-Orient

C'est avec grand plaisir que nous publions l'édition 2007 de la brochure *Le mur doit tomber*. Le comité de solidarité internationale du SCFP de la C.-B. a produit cette brochure après en avoir été mandaté en vertu de résolutions adoptées aux congrès du SCFP de la Colombie-Britannique.

Les syndicats ouvriers traitent principalement de salaires et de conditions de travail, mais ils servent également d'organismes défenseurs des droits de la personne. À cet égard, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) s'organise activement autour de questions de justice sociale. La publication de documents éducatifs sur le conflit qui perdure entre Israël et la Palestine s'inscrit dans cette tradition.

L'édition de juin 2005 a subi une importante révision pour donner lieu à l'édition 2007. Nous nous sommes beaucoup appuyés sur des rapports récents d'Amnistie Internationale, de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour aider à décrire les conditions de vie dans les territoires palestiniens occupés en cette 40^e année d'occupation.

Le mur doit tomber ne se veut pas un exposé de principes officiel mais plutôt une ressource à l'intention de membres de syndicats et du public intéressés. Il cède la place à des mouvements pour la paix israéliens et palestiniens qui n'ont pas accès aux médias grand public. En faisant la lumière sur le mouvement pour la paix progressiste, *Le mur doit tomber* démontre que la question du conflit ne se limite pas à la confrontation entre Juifs et Palestiniens; il s'agit en effet d'une question de droits fondamentaux de la personne.

Le message clé véhiculé dans cette brochure est que la paix est conditionnelle à la fin de l'occupation des territoires palestiniens (Cisjordanie et bande de Gaza) par Israël, au démantèlement du mur et à la fin de la violence exercée contre l'ensemble des citoyens d'Israël et de la Palestine. Cette position est cohérente avec le droit international. D'innombrables résolutions de l'ONU ont demandé qu'Israël et ses colons en reviennent aux frontières de 1967 et mettent fin à l'occupation. C'est aussi le point de vue du Conseil œcuménique des Églises, du Congrès du travail du Canada (CTC), de l'Église Unie, du Nouveau parti démocratique (NPD) et d'autres organisations progressistes.

Les voix israéliennes et palestiniennes qui s'élèvent en faveur de la paix indiquent dans l'édition 2007 que le mur israélien et de nouvelles colonies israéliennes continuent d'être édifiés sur des terres palestiniennes en Cisjordanie et que ces constructions sont des obstacles importants à une paix juste.

Nous travaillons pour la fin de l'occupation et en faveur d'une paix juste à la fois pour les Israéliens et les Palestiniens.

J'invite les lecteurs à commenter cette brochure. Il est possible d'en télécharger des exemplaires sur notre site Web : www.cupe.bc.ca.



Barry O'Neill

Président, SCFP de la C.-B.

Octobre 2007

Introduction

Une paix juste en 2008

Chaque jour, le conflit israélo-palestinien entre dans nos salons. Deux groupes semblent éternellement s'opposer sans espoir d'en arriver à une résolution. Et si nous prenions le temps d'examiner certaines causes de ce problème?

L'année 2008 marque le 60^e anniversaire de la fondation de L'État d'Israël. Pour les Palestiniens, 2008 marque le 60^e anniversaire de la *Nakba* ou la Catastrophe, quand nombre d'entre eux furent forcés de quitter leurs territoires traditionnels.

2007 est à souligner car elle est la 40^e année suivant la pénétration par l'armée israélienne de la Cisjordanie et de Gaza, forçant les Palestiniens à quitter leurs terres encore une fois et établissant des colonies israéliennes. L'occupation militaire actuelle de la Cisjordanie et de Gaza par les Forces israéliennes de défense remonte à 1967 et elle semble devoir s'éterniser.

Est-ce qu'un consensus sur la manière de résoudre ce conflit fait tout simplement défaut malgré la grave injustice infligée au peuple palestinien? Bien au contraire.

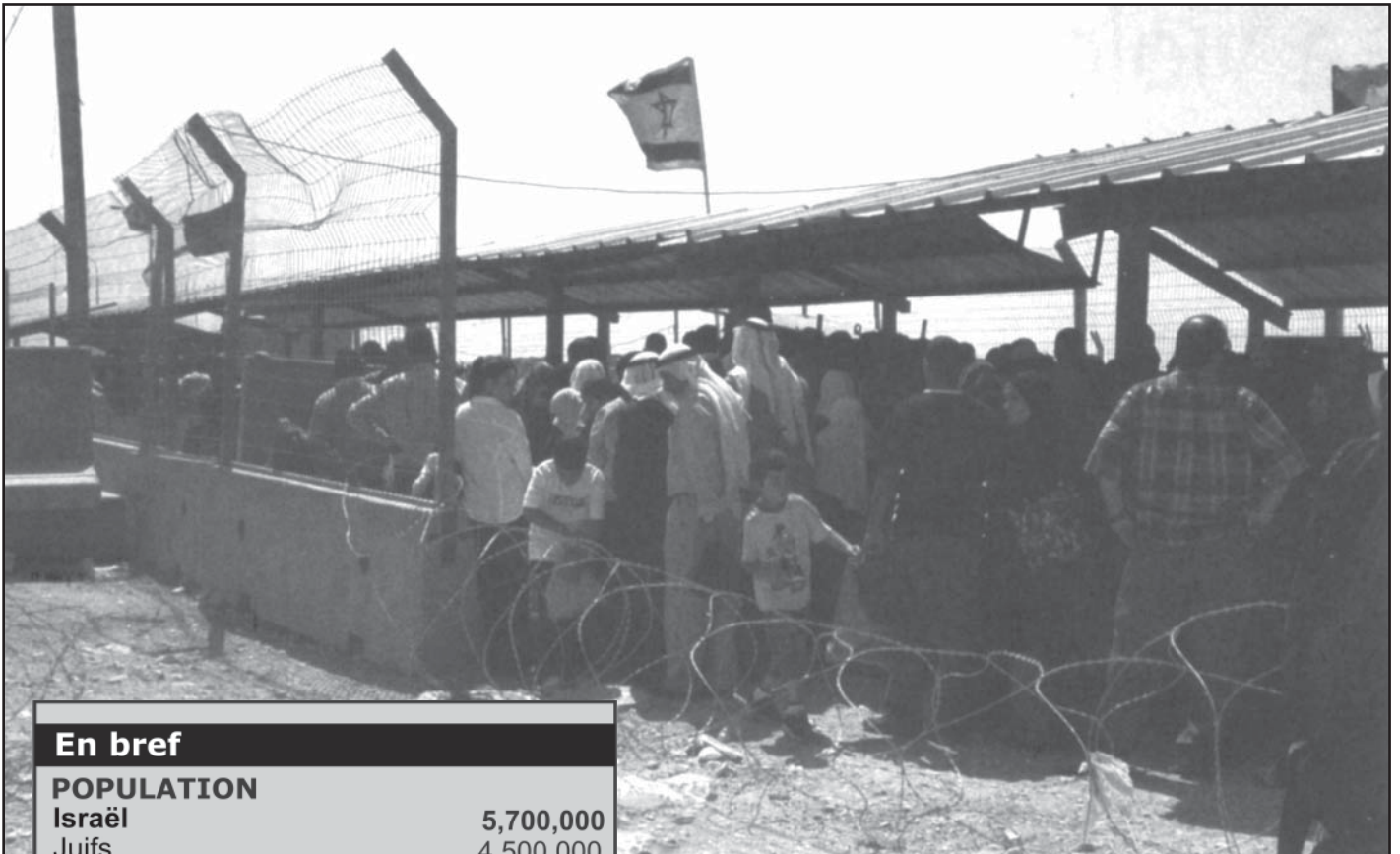
Le consensus international

Le consensus international est presque unanime concernant ce que devrait contenir un plan pour une paix juste en Israël et en Palestine. En fait, le cadre devant mener à cette juste paix a été établi en 1967 par des résolutions de l'ONU. Ce consensus prévoit la cohabitation de deux États, l'un palestinien, l'autre israélien dont la capitale partagée serait Jérusalem. Le consensus exige aussi que justice soit faite pour les réfugiés palestiniens. L'État palestinien couvrirait la Cisjordanie et Gaza selon les frontières de 1967 et l'occupation israélienne prendrait fin. Les Palestiniens ont accepté ce consensus dès 1988 et, en 2007, tous les partis politiques palestiniens importants, y compris le Hamas, l'ont accepté même s'il prévoit que l'État palestinien ne couvrirait que 22 pour cent du territoire palestinien original.

Depuis 1967, de nombreuses résolutions de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont exigé qu'Israël se retire de Gaza et de la Cisjordanie, reflétant le consensus international. Aucune de ces résolutions n'a été appliquée. Elles ont toutes été ignorées par Israël et les États-Unis.



La stratégie d'Israël, épaulé par les États-Unis, a été de faire la promotion d'un « processus de paix » ne faisant aucunement référence aux résolutions de l'ONU, un processus de paix sans principes directeurs, un processus de paix qui a permis à Israël, bien supérieur sur le plan militaire, de construire plus de colonies, de s'octroyer plus de terres et de déplacer plus de Palestiniens, tout cela sous le couvert de ce même « processus de paix » et en prétendant ensuite n'avoir aucun partenaire palestinien en faveur de la paix.



En bref

POPULATION

Israël	5,700,000
Juifs	4,500,000
Palestiniens	1,200,000

Cisjordanie	2,650,000
Palestiniens	2,200,000
Colons juifs	450,000

Bande de Gaza	1,400,000
Palestiniens	1,400,000

Source : World Facts

TERRITOIRE

Palestine historique	26.995 sq km
<small>(formé maintenant d'Israël, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza)</small>	

Israël	20,770 sq km
(78 %)	

État palestinien proposé	6,225 sq km
(22 %)	
Cisjordanie	5,860 sq km
Bande de Gaza	365 sq km

COMPARAISONS CANADIENNES

Île-du-Prince-Édouard	5,660 sq km
Île de Vancouver	32,136 sq km
Île de Montréal	499 sq km
Grand Toronto	620 sq km
Surry, C.-B.	342 sq km

Un poste de contrôle type à l'intérieur de la Cisjordanie occupée, près de Ramallah. Les Palestiniens peuvent être forcés d'attendre des heures pour aller travailler ou étudier ou pour aller se faire soigner. *Photo : Markus Cuel*

Henry Siegman, à la tête de l'American Jewish Congress de 1978 à 1994 a écrit dans le London Review of Books du mois d'août 2007 : palestinien en faveur de la paix.

Henry Siegman, à la tête de l'American Jewish Congress de 1978 à 1994 a écrit dans le London Review of Books du mois d'août 2007 :

« Le processus de paix au Moyen-Orient pourrait fort bien être la plus spectaculaire déception dans l'histoire de la diplomatie moderne. L'intérêt d'Israël pour le processus de paix a été une fiction qui a d'abord servi de couverture à la confiscation systématique de territoires palestiniens. »

Le principal obstacle à la paix, selon Siegman, est qu'Israël ne veut permettre la création d'un État palestinien sur la totalité de la Cisjordanie et de Gaza. L'insistance de la communauté internationale concernant la création d'un tel État rendrait les processus de paix compliqués inutiles.

Inquiétude internationale

De nombreuses organisations internationales ont examiné l'occupation militaire israélienne actuelle en raison du processus de paix stagnant. Ces groupes signalent régulièrement la détérioration de l'économie palestinienne et des conditions humanitaires qui prévalent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. La Banque mondiale, Amnistie Internationale, OXFAM et l'Organisation des Nations Unies (ONU) font tous état des impacts sur la vie quotidienne des Palestiniens qu'ont les 500 postes de contrôle et barrages routiers israéliens et l'immense mur de séparation. La très grande pauvreté causée par l'occupation militaire, les restrictions imposées aux déplacements qui empêchent toute activité économique substantielle et la démolition d'habitations augmentant le nombre de réfugiés marquent la réalité quotidienne du peuple Palestinien. Les médias grand public ne rapportent pas ces faits. La violence est montrée dans les bulletins de nouvelles, de même que les conflits internes au sein des organisations politiques palestiniennes. Mais, de nombreuses voix qui apportent un éclairage sur le conflit sont réduites au silence.

John Dugard, un avocat sud-africain qui est rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme dans les territoires occupés, écrit dans son rapport de mars 2007 à l'Assemblée générale des Nations Unies : « En 1994, l'appartheid [sud-africain] a pris fin et la Palestine est devenue le seul pays soumis aux diktats d'un régime ami de l'Occident. C'est là que repose toute son importance pour le futur des droits de la personne. Il existe d'autres régimes qui ne respectent pas les droits de la personne, particulièrement dans les pays en développement, mais il s'agit du seul exemple d'un régime ami de l'Occident (Israël) qui refuse à un peuple en développement (les Palestiniens) son auto-détermination et le respect des droits de la

personne, et ce, depuis si longtemps. »

Lorsque les initiatives en faveur de la paix officielle de nos gouvernements ne font que produire des réunions sans signification et faire perdurer une occupation militaire illégale, travailler pour la paix devient la tâche des citoyens et des organisations populaires.

La bataille chez nous

En raison du gouvernement américain et maintenant du gouvernement canadien qui soutiennent totalement le mépris d'Israël pour les lois et la justice internationales, des citoyens ordinaires s'efforcent de faire comprendre à leur gouvernement qu'il ne peut y avoir de paix si l'occupation israélienne persiste. Les syndicats, les organismes de lutte à la pauvreté, les artistes, les groupes féministes et les communautés religieuses sont de plus en plus nombreux à s'engager sur cette question et ils défendent leur droit démocratique de discuter de ce conflit publiquement et de manière indépendante sans devoir avoir peur de se faire accuser d'être antisémites.

Parvenir à comprendre les racines de ce conflit implique de dépasser le petit jeu des insultes et de refuser de demeurer silencieux.

La discussion permet d'élargir les horizons. Pas seulement la discussion, mais également les mots qui permettent d'en arriver à une variété d'actions.

Le SCFP de la C.-B. croit que la distribution de la brochure *Le mur doit tomber* aide à ouvrir la porte à une discussion démocratique qui conduira à une paix juste. Nous n'avons pas encore débattu des questions soulevées par la campagne BDS (boycott, désinvestissement et sanctions). À ce sujet, lisez la section Résistance et espoir. Cependant, nous respectons les organisations impliquées dans cette campagne.

Histoire du conflit



Militantes expriment leur point de vue sur la question des réfugiés.

Selon un vieil adage, si vous voulez savoir ce qui se passe, suivez l'argent. Cependant, dans ce cas-ci, si vous voulez comprendre le conflit, vous devez suivre la terre.

En 1880, les Arabes de Palestine vivaient sur presque tout le territoire palestinien et le cultivaient. Ce territoire était circonscrit par le Jourdain et la Méditerranée. En 2007, les Juifs israéliens contrôlaient la totalité du même territoire. Les Palestiniens ont été repoussés dans de petits ghettos de la bande de Gaza, en Cisjordanie et en Israël ou dans les camps de réfugiés à l'extérieur d'Israël et de la Palestine.

En 1880, la population de la Palestine (aujourd'hui Israël, la Cisjordanie et Gaza) était d'environ 500 000 personnes. De ce total, 27 000 étaient des Juifs (qui ne voulaient pas de patrie juive en Palestine) intégrés à la société palestinienne plus générale. Le reste de la population était composée de Palestiniens de croyance musulmane ou chrétienne. Le territoire faisait partie de l'Empire ottoman.

La Grande-Bretagne, la France et les États-Unis ont été les vainqueurs de la Première Guerre mondiale contre l'Allemagne et l'Empire ottoman. Les Britanniques ont

pris les commandes de l'administration de la Palestine et ont promis un pays aux Juifs européens. C'était une promesse remarquable compte tenu du fait que les

Population Palestine

Palestine 1880

Population 500,000

Arabes palestiniens	473,000	94.5%
Juifs	27,000	5.5%

Palestine 1914

Population 689,272

Arabes palestiniens	629,272	92%
Juifs	60,000	8%

Palestine 1947

Population 1,912,112

Arabes palestiniens	1,303,887	68%
Juifs	608,225	32%

Arabes palestiniens vivaient déjà sur le territoire.

Pour justifier cette promesse, on a dit que la Palestine était une « terre sans peuple » mais comme l'a affirmé Ronnie Kasrils, un ministre sud-africain : « Un peuple indigène, les Palestiniens, vivait là et y a développé une agriculture et des villes depuis le Royaume des Cananéens, il y a plus de 5 500 ans. »

Entre 1895 et 1945, des millions de Juifs ont émigré d'Europe pour fuir l'antisémitisme et l'Holocauste perpétré par les nazis, qui a tué 6 millions de Juifs. La plupart se rendirent aux États-Unis, au Canada et en Amérique du Sud, mais environ 400 000 se rendirent en Palestine.

En 1947, les Nations Unies, dominées par les États-Unis, ont demandé la division de la Palestine en un État juif (Israël, 56 pour cent), un État arabe (43 pour cent) et Jérusalem, une ville internationale. Le territoire a été ainsi divisé en dépit du fait que la population juive ne représentait que 33 pour cent de la population totale et ne détenait que 6 pour cent des terres palestiniennes. L'État arabe n'a jamais été formé.

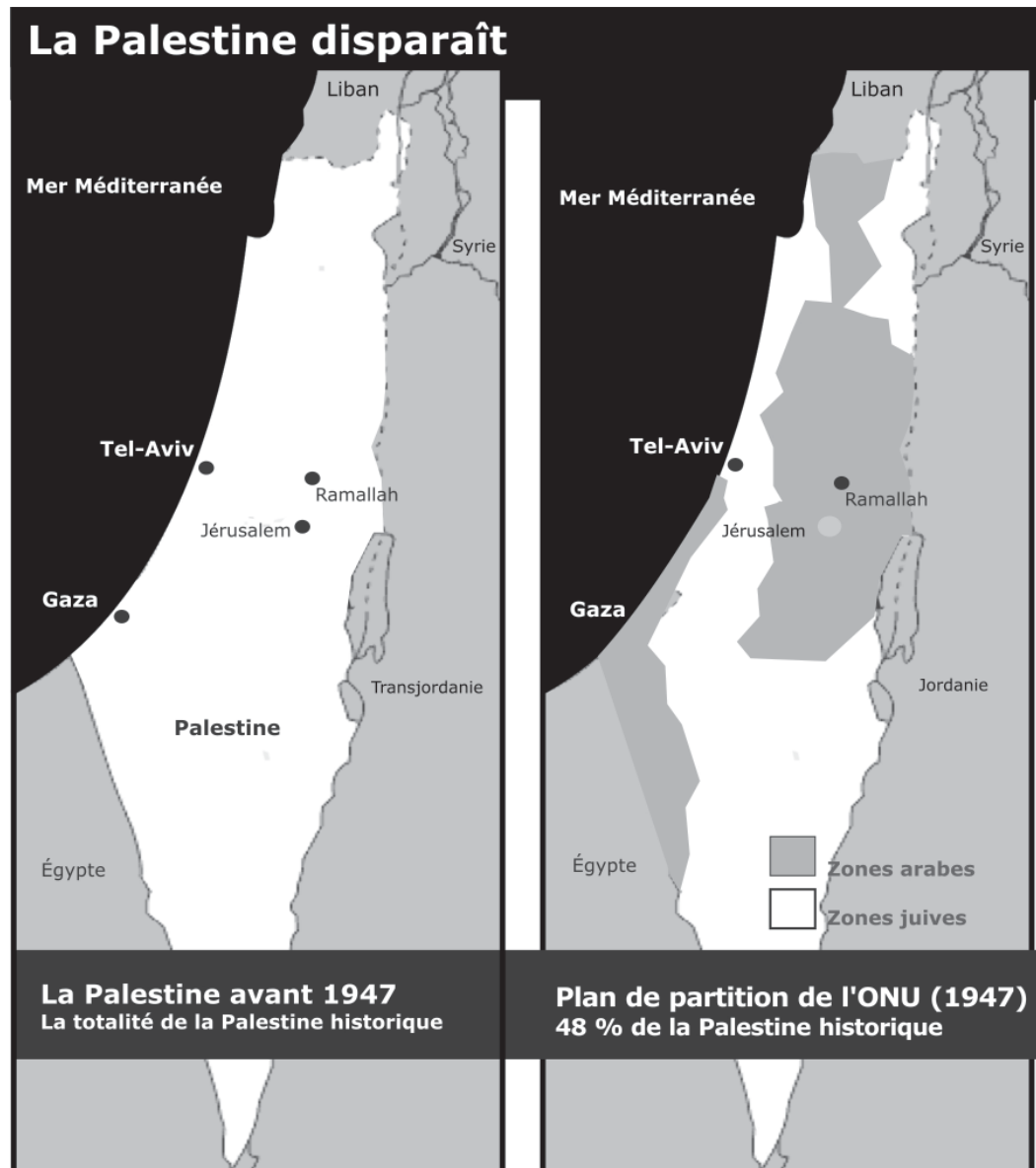
En 1948, les Palestiniens se sont opposés au projet de l'ONU de céder 56 pour cent de la Palestine en vue de créer une patrie juive. Le Premier ministre israélien de l'époque, David Ben-Gurion, a résumé la position palestinienne dans *The Jewish Paradox* :

« Pour quelle raison les Arabes devraient-ils faire la paix? Si j'étais un dirigeant arabe, je ne signerais jamais quoi que ce soit avec Israël. C'est tout naturel : nous avons pris leur pays. Certes, Dieu nous l'a promis, mais cela n'a aucune importance pour eux. Notre Dieu n'est pas le leur. Nous venons d'Israël, c'est vrai, mais c'était il y a 2000 ans et cela ne veut rien dire pour eux. Il y a eu l'antisémitisme, les nazis, Hitler, Auschwitz, mais est-ce que c'était leur faute? Ils ne voient qu'une chose : nous sommes venus ici et nous avons volé leur pays. Est-ce qu'ils devraient accepter cela? »

Puis, en 1948, il y eu

la « Guerre de l'indépendance » israélienne (que les Palestiniens ont nommé *Nakba* ou Catastrophe). En conséquence :

- Quelque 750 000 Palestiniens (soit les trois quarts de la population palestinienne) vivant à l'intérieur du nouvel État d'Israël ont été forcés de quitter le territoire ou ont pris la fuite. Le gouvernement israélien prétend que les Palestiniens ont dû s'enfuir à cause des régimes arabes hostiles de la région qui leur ordonnaient de le faire. Plusieurs historiens israéliens ont démontré que c'est la terreur imposée par l'armée israélienne qui a été la principale cause de cette fuite. Les mêmes historiens disent que les militaires israéliens ont fait un nettoyage ethnique pour se débarrasser des Palestiniens afin de garantir une majorité juive en Israël.
- Environ 500 villages palestiniens ont été détruits ou les habitations existantes ont été



expropriées pour être données aux colons juifs; les rivières, les collines et les vallées ont été renommées et leur histoire palestinienne a été effacée. Les Arabes palestiniens ont fui vers des camps de réfugiés temporaires où ils vivent toujours trois générations plus tard.

- L'État d'Israël a été créé et il a conquis toute la Palestine, sauf la Cisjordanie et la bande de Gaza, contrôlant à ce moment 78 pour cent de la Palestine au lieu des 56 pour cent alloués par l'ONU.
- La résolution 194 de l'ONU a statué sur le droit des Palestiniens de retourner à l'intérieur du nouvel État d'Israël. Cette résolution a été réaffirmée chaque année par l'ONU depuis 1948 parce qu'elle est en accord avec la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En 1949, la Quatrième Convention de Genève a été adoptée. L'article 49 stipule : « La Puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou

au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle. » Cette convention a été adoptée pour empêcher que ne se répète une situation comme celle ayant vu la création de colonies de l'Allemagne nazie en Europe de l'Est pendant la Seconde Guerre mondiale. La convention a été signée par presque tous les pays du monde, y compris Israël.

Israël a continué de contrôler 78 pour cent de la Palestine jusqu'à la guerre des Six Jours, après laquelle Israël contrôlait 100 pour cent de la Palestine historique, y compris la Cisjordanie et Gaza. En réponse à cette situation, le Conseil de sécurité de l'ONU a unanimement adopté les résolutions 242 et 338 appelant Israël à se retirer vers ses frontières antérieures en échange de la paix. Mais Israël ne s'est jamais retiré. Il a plutôt commencé à construire des colonies en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et dans Jérusalem-Est, sur des terres palestiniennes, et ce, avec un soutien et un financement sans précédents de la part du gouvernement américain. L'occupation débuta donc, en violation avec la Quatrième Convention de Genève.

Des centaines de milliers de juifs d'Israël et du monde entier déferlèrent sur les colonies illégales dans les territoires palestiniens, où ils étaient protégés par l'armée israélienne, gouvernés par les lois israéliennes et où ils votaient à des élections israéliennes.

Entre 1987 et 1992, on a pu voir la première révolte ou *intifada* par les Palestiniens, qui protestaient contre l'occupation par les Israéliens. Le monde se souvient de scènes montrant de jeunes palestiniens armés de simples roches et faisant face à l'armée israélienne.

En 1993, les Accords d'Oslo furent signés. La nouvelle Autorité palestinienne se voyait octroyer un contrôle limité sur une infime portion de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Mais l'occupation a continué, dans l'attente de négociations ultimes sur le sort de Jérusalem, des





Photo : Markus Cuel

réfugiés et de l'État palestinien.

En 2000, le processus de paix d'Oslo a échoué parce qu'Israël avait doublé le nombre de ses colonies illégales en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis la signature des Accords d'Oslo en 1993, ce qui était une violation flagrante de ces accords. Les Palestiniens se révoltèrent contre l'oppression qu'ils vivaient chaque jour dans la Cisjordanie et la bande de Gaza occupées dans ce que l'on appelle la seconde *intifada* (2000 à 2005). Les Israéliens ont envahi des zones sous contrôle palestinien et en ont repris le contrôle.

Après les attentats du 11 septembre 2001, Israël a affirmé que son projet d'occupation des territoires palestiniens faisait partie de la guerre au terrorisme, dépeignant les Palestiniens comme des terroristes. Usant de ce profilage ethnique destructeur, les Israéliens ont, en 2003, rapidement construit un mur de séparation d'une hauteur de six mètres en Cisjordanie. Le mur mesure environ 700 kilomètres de longueur et il serpente à travers la Cisjordanie. En comparaison, le mur de Berlin mesurait trois mètres de hauteur et 155 kilomètres de longueur.

Les Israéliens ont affirmé avoir besoin du mur pour des raisons de sécurité, c'est-à-dire pour empêcher des kamikazes de pénétrer dans Israël. La Cour

internationale de Justice (CIJ) a statué en 2004 que le mur est illégal. Comme l'a fait remarquer Amnistie Internationale dans un rapport publié le 7 juin 2007 et intitulé *Endurer l'occupation*, le mur ne se trouve pas sur la frontière entre Israël et la Cisjordanie (la ligne verte) mais à l'intérieur de la Cisjordanie, donc il annexe encore plus de terres à Israël.

En 2005, les Israéliens ont retiré 8 000 colons de la bande de Gaza pendant ce qu'on a appelé le retrait de Gaza. Ils vivaient parmi presque 1,2 million de Palestiniens. Pour l'ONU, l'affirmation faite par le gouvernement israélien selon laquelle le retrait mettait fin à l'occupation

était entièrement fausse. L'ONU a affirmé qu'en dépit du retrait, l'occupation a continué car Israël a gardé le contrôle de l'espace aérien, de l'espace maritime et des frontières extérieures de la bande de Gaza. En effet, a dit l'ONU, après le retrait israélien, la bande de Gaza est devenue un territoire coupé du monde, emprisonné et occupé.

Dov Weinglass, conseiller principal d'Ariel Sharon l'a ainsi expliqué :

« Le retrait de la bande de Gaza est en réalité du formaldéhyde afin qu'il n'y ait pas de processus politique avec les Palestiniens. Le processus politique implique l'établissement d'un État palestinien, l'évacuation de colonies, le retour des réfugiés, la partition de Jérusalem. Et tout cela est maintenant au point mort. »

En 2006, les Palestiniens ont tenu des élections législatives et ont élu le Hamas, un parti islamique. Le Centre Carter a qualifié cette élection de « libre et juste ». Les États-Unis, le Canada et Israël ont rejeté le résultat de cette élection démocratique et ont tenté de nuire au gouvernement du Hamas qui venait d'être élu en coupant les fonds à l'Autorité palestinienne dirigée par le Hamas et en organisant un boycott international pour inciter les autres pays à faire la même chose.

Les Israéliens ont refusé de transférer quelque 800 millions de \$ en revenus provenant de taxes et de recettes douanières qui avaient été recueillies pour

les Palestiniens et qui leur appartenaient légalement. Selon l'ONU, le boycott a été désastreux étant donné que les salaires des employés du secteur public ne pouvaient être payés : 8 personnes sur 10 doivent vivre avec moins de 2 \$ par jour; le nombre de familles vivant dans la pauvreté a augmenté de 50 pour cent; la moitié de la population ne savait pas d'où proviendrait son prochain repas.

L'ex-président américain Jimmy Carter a condamné l'administration américaine pour avoir tenté de diviser le peuple palestinien en deux groupes et pour avoir favorisé le Fatah au détriment du gouvernement du Hamas, qui avait été élu.

Pendant ce temps, le gouvernement israélien a continué la construction dans les territoires occupés. En mai 2007, on a annoncé la construction de 20 000 nouvelles habitations pour des Juifs dans la partie arabe de Jérusalem, Jérusalem-Est. Le mur de la séparation illégal grossit encore et encore. De nouvelles routes réservées aux Juifs taillaient les terres agricoles palestiniennes et tout cela sans un mot de la communauté internationale.

Israël et les États-Unis

Les États-Unis étaient en faveur de la création d'Israël en 1948, mais la relation spéciale qui unit les deux pays ne s'est développée qu'après 1967, quand les États-Unis ont pris conscience qu'Israël pouvait jouer un rôle important comme allié de la guerre froide et partenaire d'un contrôle conjoint au Moyen-Orient. Depuis ce temps, le soutien des États-Unis pour Israël s'est manifesté de plusieurs façons.

Pendant la guerre froide, les États-Unis se sont fiés au pouvoir militaire israélien comme extension de leur propre pouvoir. En effet, Israël a fourni armes et soutien aux dictatures bénéficiant de l'appui des États-Unis au Chili, au Nicaragua, au Mozambique et en Afrique du Sud.

À l'ONU et sur d'autres scènes internationales, les États-Unis protègent Israël en ce sens qu'ils ne le rendent pas responsables des violations de la loi internationale. Après 1967, l'opposition américaine aux résolutions de l'ONU qui critiquent Israël s'est accentuée. La plupart des vetos américains donnés au Conseil de sécurité de l'ONU au cours des années 1980 et 1990 ont servi à protéger Israël contre les sanctions internationales.

Israël reçoit 25 pour cent du budget de l'aide étrangère des États-Unis. Il s'agit de 3 milliards de dollars par an, surtout en aide militaire. Israël reçoit aussi 2 milliards par an en contributions exemptes d'impôts versées par des Américains.

De plus, Israël a accès aux systèmes d'armes les

plus avancés de l'arsenal américain. La plupart des équipements utilisés dans les territoires occupés – dont les hélicoptères Apache, les appareils d'appui-feu, les chasseurs-bombardiers F-16 et les bulldozers blindés – viennent des États-Unis. Israël a maintenant des armes nucléaires, chimiques et biologiques d'importance, et ce, grâce à l'aide des États-Unis et de certains pays européens.

Canada : Nous avons aussi une histoire

De 1967 à 2004, le Canada a voté de concert avec la majorité des pays représentés à l'ONU en faveur de résolutions ordonnant le retrait des forces israéliennes des territoires palestiniens occupés. Malheureusement, le Canada s'est refusé à demander à Israël de se conformer à cette politique.

En 2004, lorsque Paul Martin est arrivé au pouvoir, les libéraux ont commencé à s'abstenir de voter ou à voter contre les résolutions critiques à l'endroit de l'occupation israélienne. Par exemple, en 2004, le Canada n'a pas voté comme 150 pays de l'ONU qui ont condamné la construction du mur de séparation israélien dans les territoires palestiniens.

Lorsque Stephen Harper a été élu en 2005, il a aligné sans équivoque la politique étrangère canadienne avec la guerre au terrorisme de l'administration Bush. Stephen Harper a commencé à suivre aveuglément la politique américaine en Palestine de même qu'au Liban et en Afghanistan.

À l'été 2006, Stephen Harper a qualifié la destruction du Liban par Israël de « réponse mesurée » tandis que ses ministres auraient travaillé activement aux côtés des États-Unis pour prévenir l'établissement d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah. Un millier de Libanais et 39 civils israéliens ont été tués et les ponts, écoles et hôpitaux libanais ont été détruits par la force aérienne israélienne.

En 2006, Stephen Harper a boycotté le gouvernement palestinien démocratiquement élu. « Pas un cent n'ira au Hamas », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Peter McKay, et ce, même avant les États-Unis et Israël, éliminant la contribution canadienne à l'Autorité palestinienne, à ses 1 600 écoles, à ses 438 hôpitaux et cliniques médicales et à ses 130 000 employés et leurs familles.

En 2007, le Canada a continué de boycotter le gouvernement palestinien élu malgré des demandes humanitaires. Dans une lettre datée du 24 avril, le modérateur de l'Église unie, David Giuliano, a écrit : « Je presse le gouvernement canadien de recommencer immédiatement et de toute urgence à soutenir financièrement le gouvernement d'unité palestinienne afin que le peuple palestinien puisse

vivre d'une manière digne, comme il le mérite. »

L'aide canadienne à l'Autorité palestinienne n'a repris que lorsque le mouvement Hamas qui avait été élu a été expulsé du gouvernement en juin 2007.

Le 18 juin 2007, Alexa McDonough, critique du NPD en matière d'affaires étrangères, a violemment reproché aux conservateurs de soutenir le boycott du Hamas :

« Monsieur le Président, tragiquement, le gouvernement palestinien d'unité nationale s'est effondré. Jamais en 40 ans un organisme politique en Palestine n'avait représenté tant d'opinions divergentes. Tous les grands mouvements politiques en faisaient partie.

Comble du scandale, au lieu de saisir l'occasion unique que présentait le gouvernement d'unité pour faire progresser le processus de paix israélo-palestinien, le gouvernement conservateur a lancé un boycott, nuisant à l'entreprise des partisans du compromis, exacerbant les divisions politiques à Gaza et en Cisjordanie et aggravant l'insécurité dans

laquelle vivent les Palestiniens et les Israéliens.

Le seul gouvernement viable en Palestine est un gouvernement qui représente tous les Palestiniens. On n'obtiendra pas la paix sans le Hamas. Il est trompeur de prétendre autrement. Il est impératif que le gouvernement du Canada fasse preuve de leadership et milite en faveur d'un front diplomatique multilatéral unifié.

Les conflits qui perdurent et les pertes de vies tragiques en Palestine et en Israël cesseront seulement si la politique militariste, le boycott et la division sont remplacés par une politique de paix et un dialogue inclusif. »

De plus, toujours en juin 2007, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a voté à 46 contre 1 pour maintenir un Rapporteur spécial pour les droits de l'homme dans les territoires palestiniens. Seul le Canada a voté contre. Stephen Harper et les conservateurs appuient Israël inconditionnellement et ils approuvent automatiquement le traitement infligé aux Palestiniens en Cisjordanie.

Allègements fiscaux pour le Fonds national juif?

Imaginez une institution qui posséderait 13 pour cent des terres au Canada mais qui ne les vendrait ou ne les louerait qu'aux chrétiens blancs. Cela est bien sûr impossible au Canada. En 1948, la Cour suprême du Canada a statué que ce type de discrimination est illégal et nos codes des droits de la personne tout comme la Charte canadienne des droits et libertés appuient ce jugement.

En Israël, par contre, le Fonds national juif (qui possède 13 pour cent des terres d'Israël) ne vend ou ne loue les terres qu'aux Juifs d'Israël. Cet organisme exclut les 20 pour cent de citoyens qui ne sont pas Juifs et qui sont majoritairement Palestiniens.

La plupart des terres du FNJ ont été dérobées aux Palestiniens en 1948. Le FNJ a également construit illégalement un parc nommé le Canada Park, qui a été financé par des partisans canadiens d'Israël. Ce parc est partiellement construit sur les ruines de villages palestiniens rasés après leur destruction en 1967 par l'armée israélienne en Cisjordanie.

Le gouvernement canadien ne condamne pas ces pratiques. En fait, le Fonds national juif est un organisme de bienfaisance enregistré distribuant des allègements fiscaux aux contributeurs canadiens. Les impôts canadiens financent l'activité discriminatoire du FNJ en Israël.



Betar Illit, une colonie juive illégale à l'extérieur de Bethléem, en Cisjordanie, pendant les étapes finales de construction, en 2005

Photo : Jon Elmer

Après sa victoire à la guerre de 1967, Israël occupait la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est, un territoire palestinien auparavant sous contrôle jordanien et égyptien. La Cisjordanie a approximativement la même superficie que l'Île-du-Prince-Édouard. Environ 2,2 millions de Palestiniens y vivent. Depuis 1967, Israël y a installé quelque 450 000 colons juifs provenant de toutes les parties du monde.

Selon le rapport d'Amnistie Internationale publié en juin 2007 et intitulé *Endurer l'occupation*, il y a 235 colonies israéliennes en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. De ce nombre, 135 sont reconnues par le gouvernement israélien et les autres sont des colonies isolées tolérées par ce même gouvernement. Toutes les colonies sont illégales et contraires à la Quatrième Convention de Genève.

Les colonies comptent de 100 à 30 000 habitants. Elles ressemblent souvent à des banlieues californiennes, avec des écoles, des pelouses bien entretenues et de grosses maisons unifamiliales. En même temps, ces colonies sont plus que de simples quartiers civils. Ce sont des villes très fortifiées au sommet de collines qui consomment la plupart des ressources hydrauliques de la Cisjordanie. Elles sont construites sur des terres expropriées aux Palestiniens de même que sur des champs communautaires longtemps cultivés par des fermiers palestiniens.

Les colonies sont reliées entre elles et à Israël au moyen d'autoroutes et de voies de contournement qui accaparent de grandes portions du territoire de la Cisjordanie et qui ne sont accessibles qu'aux Israéliens munis d'une plaque d'immatriculation jaune.

Les colonies elles-mêmes sont conçues pour les Juifs seulement. Nombre d'entre eux viennent de différentes parties du monde et n'ont jamais vécu à Israël. Ces colons reçoivent une aide financière substantielle et d'autres avantages de l'État d'Israël et ils ont le droit d'exploiter les terres et les ressources naturelles appartenant à la population palestinienne.

Ils sont protégés par les lois israéliennes et ont une complète liberté de mouvement.

En fait, selon un rapport d'Amnistie Internationale, ces colons jouissent d'une quasi-immunité lorsqu'ils agressent des Palestiniens ou détruisent des biens palestiniens, comme des oliveraies.

Le rapport poursuit en affirmant : « Dans un des rares cas à se retrouver en cour, le colon israélien Yehoshua Elitzur a été trouvé coupable, en août 2005, d'avoir tué Sayel Jabara, un Palestinien âgé de 46 ans, en septembre 2004.

« Même si les témoins étaient d'accord pour affirmer que M. Elitzur était armé d'un M-16 et qu'il a délibérément tué par balle l'homme désarmé sans raison apparente, le tribunal a prétendu qu'il n'y avait aucune preuve selon laquelle l'accusé voulait tuer Sayel Jabara et il l'a trouvé coupable d'homicide involontaire et non de meurtre.

« M. Elitzur, qui avait été libéré sous caution le jour suivant son arrestation, n'était pas présent en cour le jour du verdict. Selon les informations dont nous disposons, il n'a pas été arrêté de nouveau et n'a purgé aucune peine. »

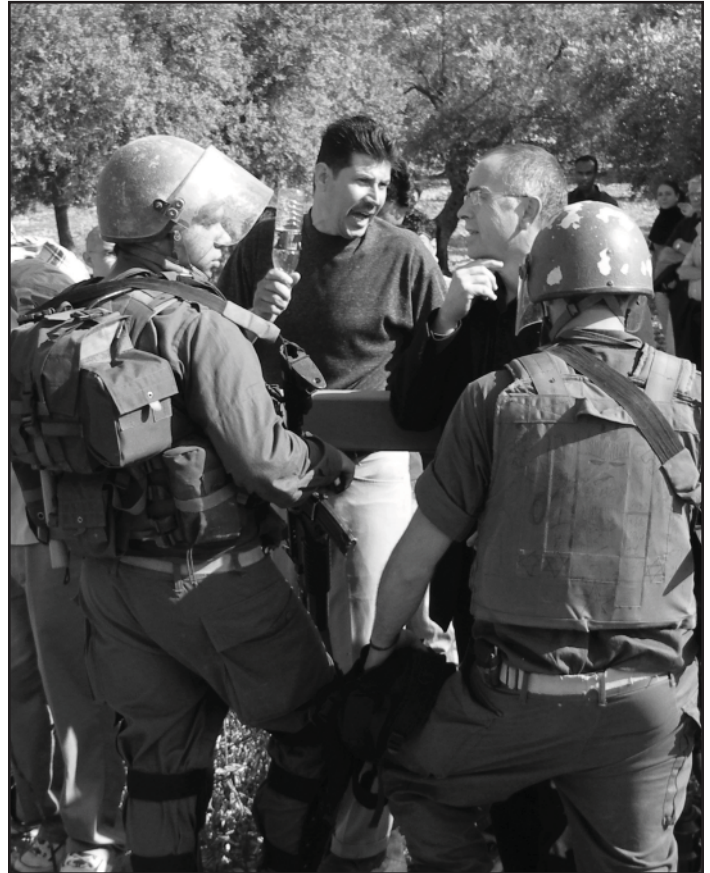
Pendant ce temps, selon Amnistie Internationale, les Palestiniens accusés d'attaquer des colons juifs sont jugés par des tribunaux de l'armée israélienne et sont sévèrement punis. Dans certains cas, ils sont assassinés par les Forces israéliennes de défense (IDF).

Pour les Palestiniens, l'occupation est un tourment quotidien qui domine tous les aspects de la vie dans les territoires palestiniens. Le militant israélien Jeff Halper appelle cela « la matrice de contrôles », un énorme système fait de postes de contrôle, de barrages militaires, de bases militaires, de colonies « pour Juifs seulement » et de voies de contournement qui empêchent les Palestiniens de circuler, de façon à protéger les colonies illégales.

Selon Halper, les postes de contrôle ressemblent de plus en plus à des postes frontaliers internationaux et ils fonctionnent de plus en plus ainsi. Pourtant, ils ne sont pas placés entre Israël et les territoires palestiniens mais sont plutôt érigés profondément dans les territoires palestiniens, divisant les communautés et non des pays.

John Dugard, le Rapporteur spécial de l'ONU en Palestine témoigne :

« Le nombre de postes de contrôle, barrages routiers, remblais et tranchées compris, était de 540 en décembre 2006. Ces postes divisent la Cisjordanie en quatre zones distinctes: le nord (Naplouse, Djénine et Tulkarm), le centre (Ramallah), le sud (Hébron) et Jérusalem-Est. À l'intérieur de ces zones, des enclaves ont été créées grâce à la mise en place d'un réseau de postes et de barrages. De plus, les autoroutes réservées aux Israéliens fragmentent le territoire palestinien occupé en 10 petits cantons, ou bantoustans. Les villes sont coupées les unes des autres puisqu'il faut un permis pour passer d'une zone à l'autre et que ce permis est difficile à obtenir.



Des soldats israéliens empêchent des Palestiniens d'accéder à leur récolte.
photo: Carel Moisewitsch

Les règles qui gouvernent l'obtention des permis et le passage des postes de contrôle ne cessent de changer. En général, les hommes âgés de 18 à 35 ans ne sont pas autorisés à quitter la Cisjordanie septentrionale, mais il n'existe aucune règle claire en la matière. Les ordres militaires relatifs aux postes de contrôle n'étant pas publiés, les Palestiniens ne peuvent que tenter leur chance au jour le jour pour voir s'ils seront autorisés ou non à passer tel ou tel point de contrôle.

Pour compliquer les choses, il existe une liste secrète sur laquelle figurent quelque 180 000 personnes considérées comme représentant un danger pour la sécurité et qui ne sont pas autorisées à passer les postes de contrôle, ce dont les personnes concernées ne sont avisées que lorsqu'elles arrivent au poste. Les soldats des points de contrôle ont souvent un comportement brutal. Une personne peut se voir refuser le passage à un poste de contrôle pour avoir essayé d'argumenter avec un soldat ou pour avoir tenté de fournir des explications sur ses documents.

Le principe de la légalité, qui requiert qu'une loi soit claire, cohérente et publiée à l'avance, est complètement ignoré et méprisé aux postes de

contrôle. À la place, c'est le règne de l'arbitraire et de l'aléatoire. »

Comme le fait remarquer B'Tselem, groupe israélien faisant la promotion des droits de la personne :

« La politique israélienne constitue une discrimination évidente fondée sur l'origine nationale étant donné que ces restrictions ne s'appliquent qu'aux Palestiniens. Les Forces israéliennes de défense ont même admis de manière explicite que les restrictions imposées à la circulation des Palestiniens sont destinées à garantir la libre circulation des Juifs dans les territoires occupés. »

Amira Hass, journaliste israélienne bien connue dit : « À partir de 1991, les Palestiniens ont découvert qu'ils ne pouvaient plus rien planifier : jusqu'à la toute dernière minute, il leur est impossible de savoir s'ils pourront obtenir le permis nécessaire. Tout en étant incapables de prévoir, ils ont aussi perdu la possibilité d'agir de manière spontanée; la spontanéité fait autant partie des droits de la personne que le droit de voyager et de se nourrir.

« Depuis 16 ans, les gens n'ont plus la possibilité de décider spontanément d'aller, disons, voir le soleil se lever dans le désert, ou visiter une librairie à Ramallah ou passer une soirée avec de vieux amis. Après avoir perdu la possibilité de planifier, d'être spontané, nombreux sont ceux qui ont perdu l'énergie et la détermination requises pour tenter d'exercer leur droit à la circulation libre et de se libérer de cette cage. »

Mohammed Khatib, un jeune membre du comité de résistance du village palestinien de Bil'in affirme : « L'occupation israélienne nous a privés de notre liberté de mouvement. J'ai 31 ans et je n'ai visité Jérusalem que deux fois dans ma vie, même si elle n'est située qu'à 20 milles.

Jérusalem est la troisième ville sainte pour les musulmans et la capitale de notre État palestinien historique. J'y suis allé une fois quand j'étais enfant avec mes parents et une seconde fois lorsque mon fils a eu besoin de soins médicaux. Lorsque les soldats israéliens ont tiré une balle recouverte de caoutchouc dans la tête de mon ami Ramzi pendant l'une de nos manifestations pacifiques contre le mur, même sa mère n'a pas reçu la permission des autorités israéliennes de le visiter dans un hôpital de Jérusalem-Est. Je n'ai vu la Méditerranée qu'en photos même si elle borde la Palestine et qu'elle n'est située qu'à 12 milles de ma maison. »

Les fermetures et les postes de contrôle mettent des vies en péril. Plus de 70 pour cent de la population palestinienne vit dans des régions rurales qui n'offrent pas de services hospitaliers. Ces gens ont besoin d'un accès rapide aux hôpitaux que les postes de contrôle obstruent. Soixante-huit Palestiniennes ont accouché à des postes de contrôle, entraînant le décès de trente-quatre nouveau-nés de 2000 à 2007 (B'Tselem).

« Ce qui arrive dans les Territoires est un processus de

Vert, vous arrêtez, jaune, vous pouvez y aller : rapporte Amnistie Internationale



Le trajet de 100 km séparant les environs d'Hébron, situé au sud de la Cisjordanie, de Nablus, dans le nord, prend moins de deux heures en automobile pour les colons israéliens. Pour les Palestiniens, cela peut prendre la quasi-totalité de la journée, et ce, quand c'est possible d'y aller. Même les Palestiniens qui remplissent les critères fixés par l'armée israélienne, comme l'âge, « l'autorisation de sécurité », le lieu de résidence et la raison du voyage, ne peuvent conduire sur la plupart des routes principales en Cisjordanie. Celles-ci sont réservées aux colons israéliens, dont les véhicules sont facilement identifiables en raison de leur plaque d'immatriculation jaune. Les plaques d'immatriculation des véhicules palestiniens sont vertes.

Les Palestiniens doivent emprunter de longs détours sur des routes secondaires qui, souvent, ne sont pas asphaltées. Ils doivent attendre aux postes de contrôle de l'armée israélienne et peuvent éventuellement se faire refuser le passage. Les heures d'ouverture des postes de contrôle varient et nombre d'entre eux sont fermés la nuit. Les postes de contrôle sont souvent fermés sans avertissement pendant la journée, et ce, pour des périodes indéfinies.

Les soldats en poste ne renseignent pas les Palestiniens qui attendent le moment de la réouverture des postes de sécurité. Il est donc difficile de savoir s'il vaut la peine d'attendre ou non. Les colons israéliens rencontrent peu de postes de sécurité au cours de leurs déplacements en Cisjordanie et lorsqu'ils en rencontrent un, on leur fait signe de passer sans qu'ils aient besoin d'attendre l'inspection de leurs documents et de leur véhicule.



Une famille palestinienne se tient sur les ruines de son ancienne demeure alors qu'un bulldozer israélien passe.

Photo : Darrell Ell

génocide lent et persistant, d'affirmer Tanya Reinhart, professeure de linguistique à l'Université de Tel Aviv.

Souvent, les gens ne peuvent obtenir de soins médicaux alors une personne qui a une crise cardiaque mourra à un barrage routier faute de pouvoir se rendre à l'hôpital. Il y a un sérieux manque d'aliments, les enfants souffrent donc de malnutrition. La société palestinienne se meurt tous les jours, et la société israélienne en est très peu consciente. »

Israël ne permet pas aux Palestiniens de construire à l'extérieur des limites des zones de la Cisjordanie comportant déjà des bâtiments. Cela force des milliers de Palestiniens à construire sans permis de façon à pouvoir offrir un toit à leur famille. B'Tselem, groupe israélien qui défend les droits de la personne, affirme : « Construire sans permis n'est pas un geste de protestation ou un geste politique. C'est un geste accompli par nécessité. »

Au lieu de changer la situation, Israël a adopté une politique de destruction à grande échelle des habitations palestiniennes ayant été construites sans permis. Au cours des dernières années, les autorités israéliennes ont ainsi détruit plus de 2 000 résidences

laissant 13 000 Palestiniens sans abri.

Voici le témoignage d'un membre du *International Women Peace Services* :

« Lorsque nous sommes arrivés dans le village de Salfit, les conséquences de la première démolition étaient déjà évidentes. La famille se tenait dans un tas de débris, silencieuse et en état de choc. La seconde démolition commençait, les bulldozers déchirant le second étage de la maison presque complétée. La famille, dont deux membres ont eu les menottes aux poings pendant toute la durée de la démolition, était impuissante face à la situation. En une heure, des années de travail et d'investissement ont été détruits par l'armée israélienne.

Sans s'arrêter, les bulldozers et l'armée sont passés au site de la troisième démolition, une structure agraire. De l'argent avait clairement été investi dans cette structure et, sans aucun doute, de nombreuses personnes dépendaient de l'argent qu'elle rapportait. »

Ce type de barbarie ne passe pas inaperçue. Sara Roy, professeure d'économie à l'Université Harvard

et fille de survivants de l'Holocauste déclare :
 « Je ne peux décrire à quel point il est horrible et obscène de regarder la destruction délibérée de la résidence d'une famille pendant que celle-ci regarde la scène, totalement impuissante pour en empêcher la destruction.

Pour les Juifs, tout comme pour les Palestiniens, une maison représente beaucoup plus qu'un toit au-dessus de la tête; elle représente la vie elle-même. »

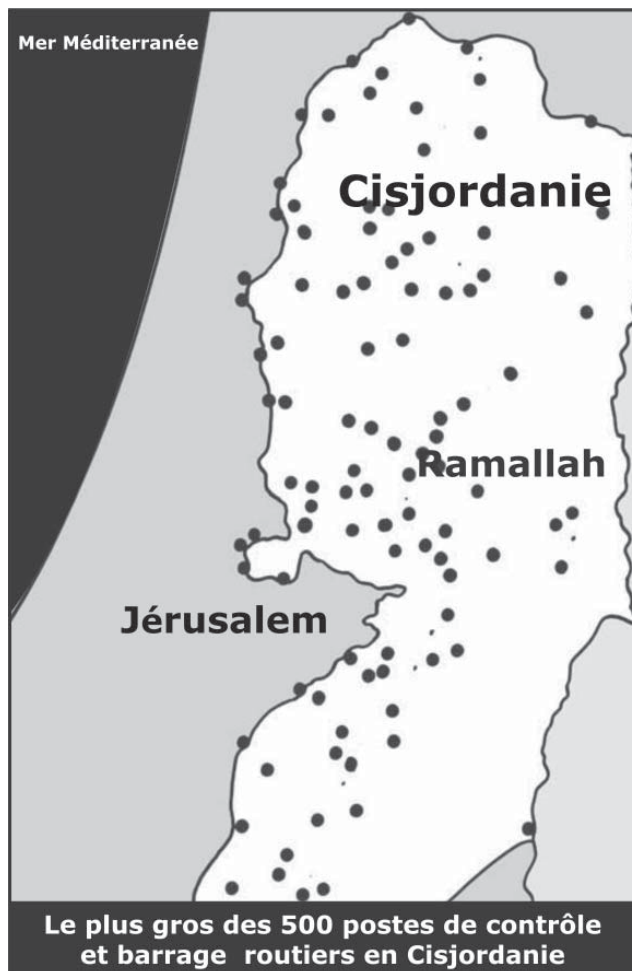
Selon B'Tselem, les habitations palestiniennes sont démolies dans le contexte d'une politique déclarée en faveur de la consolidation et de l'élargissement des colonies israéliennes en Cisjordanie. Cela entraîne des situations permanentes qui influencent les négociations concernant les ententes sur le statut final des réfugiés, Israël et l'autorité palestinienne. Les habitations palestiniennes sont détruites pour répondre aux besoins suivants :

- Construction de voies de contournement pour permettre la circulation des colons et des militaires israéliens qui protègent les colonies;
- Empêcher la présence de Palestiniens dans les zones adjacentes aux colonies israéliennes;
- Empêcher le transfert de terres aux Palestiniens.

Quarante ans d'occupation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ont rendu l'économie complètement dépendante de celle d'Israël. « La taille moyenne d'une entreprise industrielle palestinienne est d'environ quatre employés, pas plus que la taille moyenne en 1927 », selon le rapport de mai 2007 de la Banque mondiale. Depuis 2001, 432 usines et 9 735 petites boutiques palestiniennes ont été détruites. Aujourd'hui, 96 pour cent des exportations de la Cisjordanie sont vendues en Israël et 76 pour cent des importations de la Cisjordanie proviennent de l'État israélien.

La Banque mondiale a documenté la façon dont les restrictions imposées à la circulation des personnes et des biens en raison du mur de séparation et des postes de contrôle ont causé « un des plus importants » désastres économiques de l'histoire moderne.

En raison des fermetures, il est presque impossible aux entreprises palestiniennes de livrer à temps. Les fermetures ont aussi causé une augmentation dramatique des coûts, ce qui exclut efficacement la plupart des producteurs palestiniens de l'économie



mondiale, selon la Banque mondiale.

Citons l'exemple de l'agriculture palestinienne. En 1967, 70 pour cent des Palestiniens vivant en Cisjordanie travaillaient dans le secteur de l'agriculture. Aujourd'hui, en 2007, il n'en reste que 17 pour cent. Les retards dans les livraisons, qui causent la pourriture des stocks, le transport incertain, la construction du mur et les droits élevés à l'importation imposés par Israël ont fermé la porte à l'agriculture palestinienne.

Le chômage atteint de vertigineux sommets en Cisjordanie, à environ 30 pour cent, et certains Palestiniens désespérés et dépossédés de leurs terres travaillent maintenant dans les zones industrialisées construites sur les terres palestiniennes en Cisjordanie par la capitale israélienne.

Dans ces zones industrielles, les propriétaires israéliens ont embauché des Juifs d'Israël vivant dans les colonies des territoires occupés et ces travailleurs sont couverts et protégés par les lois régissant le travail et les syndicats israéliens. Les travailleurs



Ces Palestiniens doivent franchir un poste de contrôle pour avoir accès à leurs propres oliviers. Photo : Carel Moisewitsch

palestiniens qui travaillent dans les mêmes usines ne sont pas couverts par les lois israéliennes sur le travail mais par une loi jordanienne dépassée. Par exemple, les travailleurs palestiniens ne reçoivent ni indemnités de vacances ni prime pour l'achat de vêtements et ils ont droit à beaucoup moins de congés de maladie et de congés en cas d'accident que les travailleurs Juifs d'Israël.

Bien sûr, il ne s'agit pas des seules différences entre les travailleurs. Pour travailler dans les zones industrielles, les Palestiniens doivent obtenir une carte magnétique des forces d'occupation et doivent demander un permis de travail à ces dernières. Ces permis de travail ne sont octroyés que sur approbation de l'employeur israélien. Les Juifs d'Israël en Cisjordanie n'ont besoin ni d'une carte magnétique ni d'un permis de travail pour travailler dans les zones industrielles.

Les travailleurs palestiniens, au contraire des Israéliens, doivent aussi faire face chaque jour aux postes de contrôle, aux délais imprévisibles, aux procédures déshumanisantes et aux fermetures de routes. Les travailleurs, ne sachant pas à l'avance la durée de l'attente ou la rigueur de la fouille, doivent quitter leur domicile au milieu de la nuit, ce qui prolonge la journée de travail de nombreuses heures.

Les employeurs israéliens comprennent le désespoir des travailleurs palestiniens et certains utilisent la menace du retrait du permis de travail pour éviter de payer le salaire minimum aux Palestiniens, pour contourner la réglementation existante en matière de santé et de sécurité, pour exiger une semaine de travail de sept jours, etc. Les forces d'occupation israéliennes utilisent également le système du permis de travail pour recueillir des renseignements auprès des travailleurs palestiniens et pour recruter des collaborateurs.

Dans, *Retour sur le Mur : Étude des conditions de travail dans les colonies*, Simone Korkus a documenté l'exploitation et la discrimination dont sont victimes les nombreux Palestiniens travaillant dans les colonies israéliennes.

Elle cite le travailleur J qui affirme :

« Ça fait dix ans que je travaille dans cette usine de bois. Nous sommes 30 employés. Il y a peu de protection contre le soleil ou la pluie et l'usine n'a pas de plancher. En hiver, nous sommes toute la journée dans la boue. Il n'y a pas de toilettes et nous ne sommes pas autorisés à sortir, parce que cette porte de fer ne s'ouvre qu'à 16 h. Pouvez-vous imaginer à quel point c'est sale avec 30 hommes? Il y a deux ans, j'ai enfin trouvé le courage de me plaindre. Vous savez ce qui s'est produit? J'ai été renvoyé sur-le-champ et je suis rentré à la maison sans salaire.

Deux semaines plus tard, le téléphone a sonné. C'était mon patron. Il m'a dit qu'il me donnait une dernière chance mais que je devais la fermer.

Et c'est ce que je fais. Je ne me plains pas au sujet du manque de vêtements de protection et je n'ai rien dit quand mon collègue s'est blessé par accident au ventre avec une agrafeuse électrique et qu'il a été renvoyé chez lui sans salaire.

Mais je suis furieux. Le pire c'est que le directeur s'en fout. Ce n'est pas qu'il nous traite comme des animaux. C'est qu'il ne nous voit même pas. »

Gaza consiste en une bande de terre de 45 km entourée de murs de béton ornés de tours de surveillance sur trois côtés, avec la mer Méditerranée sur le quatrième côté. Des navires de guerre, bien

visibles, patrouillent le long de la côte tandis que des dirigeables de surveillance, des avions de surveillance téléguidés et des hélicoptères de combat volent au-dessus. Des soldats surveillent les deux points de sortie; personne ne peut entrer sur le territoire, et encore moins en sortir. Même approcher du périmètre constitue une peine de mort. On dit de la bande de Gaza, à juste titre, qu'elle constitue une prison à ciel ouvert.

Environ trois quarts des habitants de la bande de Gaza sont des réfugiés, dont la plupart ont été chassés en 1948 de leurs terres, dans ce qui constitue aujourd'hui Israël. À ce jour, ils vivent dans des camps de réfugiés où s'entassent jusqu'à 74 000 personnes au kilomètre carré, faisant de la bande de Gaza l'un des endroits les plus densément peuplés sur Terre.

Aujourd'hui, ces camps ont l'air de bidonvilles permanents. Les rangées de tentes jadis installées par les Nations Unies et la Croix-Rouge ont été remplacées par des constructions élémentaires de blocs de béton de mâchefer recouvertes de tôle ondulée. L'intérieur est presque entièrement dépourvu de meubles et de commodités. S'il y a des robinets, l'eau qui s'en écoule est brune et trouble. L'électricité est un luxe sujet aux caprices d'Israël.

Les enfants dorment sur de minces matelas de mousse qui sont empilés au matin, retransformant la chambre à coucher en salon. Comme la moitié de la population de Gaza a moins de quinze ans, les enfants sont habitués de quitter leur maison encombrée pour se rendre à leur école surpeuplée. Pour faire face à la demande, la plupart des écoles ont deux horaires de classe.

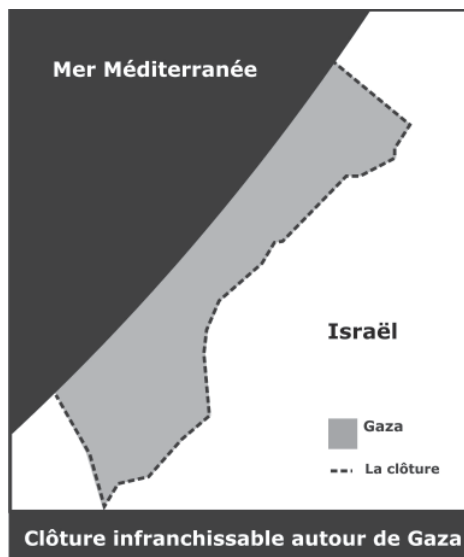
La bande de Gaza a été isolée du reste du monde pour plus de dix ans. À quelques exceptions près, les adolescents de Gaza n'ont jamais mis les pieds à l'extérieur du territoire, jamais visité leur famille en Cisjordanie, jamais prié à la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem et encore moins voyagé ailleurs dans le monde. Jusqu'en 2005, les Palestiniens ayant grandi à seulement quelques mètres de la mer Méditerranée ne pouvaient pas mettre les pieds sur la plage, de peur de nuire à la sécurité des colons israéliens.

Au lieu, prisonnière des camps, l'enfance est suspendue et les enfants sont confrontés à des questions de vie ou de mort souvent avant même d'apprendre à parler. Tank, jet, bombe, fusil – l'un ou l'autre de ces mots fait partie des premiers mots des

enfants. Les enfants mouillent leurs lits de peur pendant que les jets israéliens brisent le mur du son au-dessus de leurs têtes, occasionnant un important bang supersonique.

Plus de 2 500 personnes ont été tuées à Gaza depuis 2001 par Israël, des milliers d'autres ont été blessées sévèrement et de manière permanente ou estropiées. Des milliers d'habitations ont été démolies, des centaines d'acres de terres agricoles passées au bulldozer et des institutions nationales détruites - la centrale électrique, des ministères, l'aéroport. Aucune famille n'a été épargnée.

Tous les organismes d'aide oeuvrant à Gaza envoient des signaux clairs pour mettre en garde contre l'importante crise humanitaire imposée aux 1,4 million d'habitants du territoire. Le chômage est presque universel et la pauvreté absolue constitue la norme. Pour leur survie au quotidien, 1,1 million de personnes dépendent de l'aide alimentaire.



Sans autorité sur les frontières, l'économie de Gaza est entièrement contrôlée par Israël. Les prix sont gonflés, des pénuries artificielles sont stimulées et le développement industriel stagne à un niveau égal ou inférieur à celui des années 1920, selon la Banque mondiale.

C'est sur cette base d'injustice que le conflit entre Palestiniens et Israéliens s'établit. Il s'agit en fait du modèle à suivre pour que le conflit se perpétue. La ghettoïsation des Palestiniens à Gaza est le modèle à suivre pour le contrôle des Palestiniens en Cisjordanie. Le mur de 700 km en cours d'érection en Cisjordanie est identique aux murs de pénitencier de Gaza et fonctionne de la même manière : il isole, appauvrit, prive de leur droit de vote une population vivant sous la menace constante d'une attaque. Sans l'intervention du reste du monde, la crise dans la bande de Gaza laisse entrevoir la réalité de la vie dans les ghettos qui seront connus sous le nom de Palestine.

Jon Elmer est un journaliste canadien indépendant auteur de nombreux reportages sur le Moyen-Orient et d'autres zones de conflit.

L'expérience d'une membre du SCFP

Le poste d'ambulances de Gaza consiste en une petite pièce étroite dans le sous-sol poussiéreux de l'école d'infirmières. Trois divans usés sont disposés autour d'une vieille table de bois sur laquelle trônent deux téléphones pour la répartition et une pile de nouveaux uniformes bien pliés.

Nous sommes en octobre 2005. Je viens d'arriver pour travailler en tant qu'ambulancière paramédicale pour la Société du Croissant-Rouge palestinien. Après avoir observé de loin la lutte quotidienne des Palestiniens dans les territoires

occupés pendant de nombreuses années, j'ai décidé de fournir mes compétences en tant qu'ambulancière paramédicale pour solidifier le travail de « solidarité internationale » dans lequel je m'étais impliquée au cours du soulèvement palestinien. À la grande déception de mon partenaire Ehab, les nouveaux uniformes sont très semblables aux anciens, qui sont détestés à l'unanimité par les ambulanciers des territoires palestiniens occupés : ils consistent en des pantalons d'un rouge cerise vif et d'un chandail assorti, le tout garni de larges bandes réfléchissantes autour des genoux, des manches et sur l'arrière. Malgré leur désir d'un uniforme plus « professionnel », les ambulanciers comprennent bien que leur habillement criard remplit une fonction vitale, ayant été soigneusement conçu pour maximiser leur visibilité dans l'espoir de les faire reconnaître, par les Forces israéliennes de défense (IDF), comme des travailleurs fournissant une aide médicale urgente. En principe, l'ensemble du personnel médical, de même que les malades et blessés sous leur garde, bénéficient de l'immunité en temps de guerre aux termes des Conventions de Genève, dont Israël est signataire. L'expérience de ces travailleurs sur le terrain, cependant, est différente.

D'innombrables patients ont été fouillés, arrêtés ou battus et une multitude d'autres n'ont pu avoir accès aux hôpitaux en raison des centaines d'entraves à la circulation qui constituent le régime de fermeture



Photo : Gush

d'Israël. De ce fait, les ambulances ne parviennent aux malades et blessés qu'environ une fois sur trois. Même lorsqu'elles parviennent à se rendre sur place, les ambulances sont souvent retenues pendant des heures aux postes de contrôle et l'accès à l'hôpital leur est fréquemment refusé, peu importe l'état des patients. Au cours des dix-huit premiers mois de l'*intifada* seulement, 91 personnes ont perdu la vie à des postes de contrôle israéliens pendant que l'ambulance dans laquelle ils prenaient place attendait l'autorisation de passer.

Parmi les victimes, on compte les « bébés poste de contrôle », le terme utilisé pour décrire le phénomène des femmes forcées d'accoucher dans des taxis ou dans la poussière derrière un pan de mur de béton après s'être vues refuser l'accès à l'hôpital par les soldats Israéliens. Selon l'ONU, 36 nouveau-nés ont perdu la vie dans ces conditions. En vérité, il semble n'y avoir aucune limite aux actes justifiés par le vague prétexte de la « sécurité ».

La dureté des soldats imbus du pouvoir de contrôler et de refuser le passage des ambulances aux postes de contrôle témoigne du manque total de respect pour les vies et la dignité des Palestiniens caractérisant l'occupation. À de nombreuses reprises, des collègues et moi-même avons été

renvoyés de postes de contrôle sous prétexte que nous ne transportions aucun patient, pendant que le patient était incapable de passer un autre poste de contrôle sous prétexte qu'il n'avait pas d'ambulance. Les soldats semblaient sourds à l'idée qu'avant qu'une ambulance puisse transporter un patient, il faut qu'elle aille le chercher à vide. Cette absurdité enrageante et irrationnelle a convaincu bon nombre de Palestiniens que j'ai rencontrés que l'objet même de l'occupation est de pousser les territoires occupés à la démence collective.

Dans l'un des exemples les plus extrêmes de déni d'accès aux équipes d'intervention d'urgence, les ambulances n'ont pu accéder au camp de réfugiés de Jénine pendant quinze jours lors de l'invasion de 2002, au cours de laquelle 52 personnes ont trouvé la mort et des douzaines d'autres ont été blessées. Pendant 15 jours, les ambulances n'ont pu évacuer les patients nécessitant des soins médicaux urgents, à quelques exceptions près, et les morts ont été laissés dans la rue ou dans leurs habitations où les membres de leurs familles sont demeurés confinés pour toute la durée de l'invasion.

Depuis le début de l'intifada en septembre 2000, les conditions de travail des ambulanciers ont été parmi les pires au monde. Certains d'entre eux ont été battus, arrêtés, ont eu les yeux bandés, ont subi des fouilles à nu, ont été attaqués verbalement et utilisés comme boucliers humains par des soldats des Forces de défense israéliennes. Les murs des postes d'ambulances partout dans les territoires ont été décorés d'images honorant les 14 ambulanciers tués en devoir par l'armée israélienne.

Les ambulances ont été systématiquement ciblées dans un effort conscient de bloquer les services médicaux d'urgence. Au total, 841 attaques contre des ambulances sont survenues depuis septembre 2000 – dont bon nombre ont endommagé le véhicule au-delà de toute possibilité de réparation. Les carcasses d'un bon nombre de ces ambulances sont exposées devant les postes de services médicaux d'urgence d'un bout à l'autre des territoires occupés, leurs silhouettes déchirées témoignant de la violence aveugle de l'occupation : certaines ont été transformées en passoires par le feu de mitrailleuses, d'autres touchées par des grenades, d'autres encore écrasées par des chenilles de tank.

Les ambulanciers eux-mêmes portent des traces indélébiles d'une autre nature. Dans presque tous les postes de services d'urgence que j'ai pu visiter, j'ai rencontré de nombreux ambulanciers ayant encore sous leur peau des bouts de shrapnel ou portant des cicatrices de blessures par balle ou

des opérations en découlant. Les blessures les plus horribles étaient peut-être les graves brûlures au visage du coéquipier du Dr. Khalil Suleiman, directeur du Croissant-Rouge à Jénine tué en devoir lorsque des grenades incendiaires ont été lancées sur leur ambulance en mars 2002.

Durant les opérations militaires israéliennes, il n'est pas rare que les ambulanciers palestiniens doivent travailler plus de 34 heures consécutives, à cause du nombre élevé de blessés qui submergent rapidement les services d'intervention d'urgence. Même dans le meilleur des cas, l'idée de rentrer chez soi à la fin du quart de travail ne va pas toujours de soi. Pour les ambulanciers vivant dans les villages alentours, un trajet de trois ou quatre kilomètres peut prendre plus de cinq heures.

Lorsque le gouvernement canadien a écouté l'appel à des sanctions contre le Hamas après sa victoire aux élections de 2006, le salaire mensuel de 300 dollars américains touché par les ambulanciers a disparu tandis que les services publics administrés par le gouvernement, tels que les écoles, hôpitaux et services médicaux d'urgence perdaient leur financement. Malgré tout, les ambulanciers ont continué de travailler pendant plus de six mois alors que leur salaire était retenu.

J'ai été continuellement impressionnée par la capacité de mes collègues de travail d'affirmer leur humanité et de garder le sens de l'humour en dépit des circonstances. Un ami à Ramallah racontait l'histoire d'un célèbre ambulancier de Nablus qui, incapable de tolérer plus longtemps l'humiliation de se déshabiller et de se rhabiller aux postes de contrôle tout au long de la journée, a quitté la station d'ambulances un matin pour répondre à son premier appel vêtu seulement de ses sous-vêtements, expliquant avec un large sourire qu'il comptait ainsi se faciliter la tâche et celle des soldats.

Au cours des trois mois que j'ai passés à oeuvrer au sein de la Société du Croissant-Rouge palestinien, j'ai eu l'honneur de travailler avec des ambulanciers palestiniens et de partager avec eux expériences et compétences, malgré nos origines fort différentes. J'ai été impressionnée par ce que j'ai appris ainsi que par leur courage et leur volonté à toute épreuve dans des circonstances des plus difficiles.

Valerie Zink a travaillé en tant qu'ambulancière paramédicale membre de la section locale 873 du SCFP dans le BC Ambulance Service et est membre de la section locale 391 du SCFP à la bibliothèque publique de Vancouver. Elle a passé l'automne 2005 à Gaza, Hebron et Ramallah, oeuvrant à titre d'ambulancière bénévole au sein de la Société du Croissant-Rouge palestinien du Comité international de la Croix-Rouge. Elle est active dans l'organisation de la solidarité palestinienne et milite en faveur des droits des immigrants et des réfugiés.



Villages palestiniens à Jérusalem-Est – un à l'avant, un autre à l'arrière et un autre à droite, maintenant divisés par n mur.

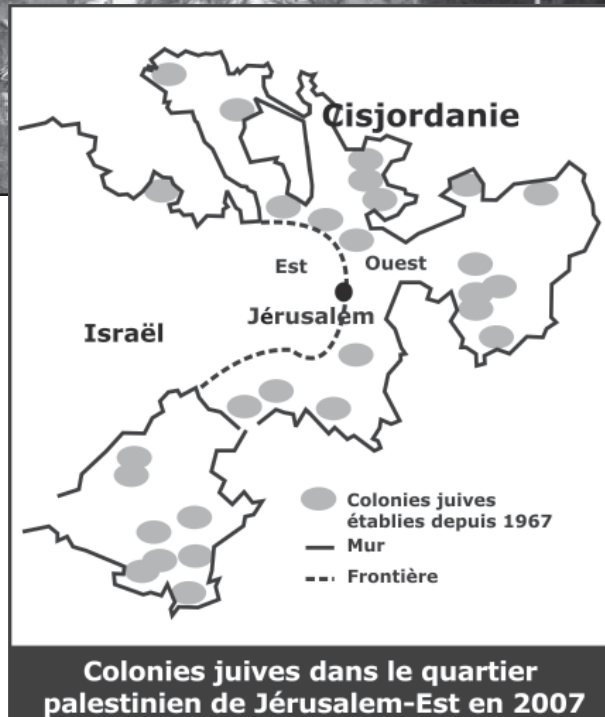
Jérusalem

Jérusalem, une ville sainte pour trois religions, a été déclarée ville internationale par les Nations Unies en 1947. Après la guerre de 1948, Jérusalem fut divisée en deux : Jérusalem-Ouest, partie israélienne, et Jérusalem-Est, partie palestinienne. Une frontière internationale fut ainsi établie dans la ville divisée. Jérusalem-Est était et demeure à ce jour le centre culturel, économique et religieux de la vie palestinienne, comme les gens circulaient librement dans leur capitale à partir des régions rurales.

En 1967, Israël occupe les territoires palestiniens, incluant Jérusalem-Est et procède à l'annexion formelle de cette partie de la ville, affirmant que l'Est et l'Ouest forment la « capitale éternelle et indivisible d'Israël ».

En 1980, la résolution 478 de l'ONU déclare l'illégalité de cette annexion et affirme que Jérusalem-Est ne fait pas partie d'Israël. L'ONU donne aux pays la directive d'établir leurs ambassades à Tel-Aviv, si bien qu'aujourd'hui il n'existe aucune ambassade à Jérusalem.

La communauté internationale a toujours estimé qu'une solution incluant les deux pays doit faire de Jérusalem la capitale partagée des deux États.



Avec un regard complice des États-Unis, cependant, Israël a continué de considérer l'ensemble de Jérusalem (Est et Ouest) en tant que capitale et s'est lancé dans une campagne visant la judaïsation de la ville.

De 1967 à 2007, Israël a installé 200 000 colons juifs dans une douzaine de grandes colonies à Jérusalem-Est. Ces colonies encerclent la population palestinienne et l'isolent du restant de la Cisjordanie.

Uri Bank, président du Parti Moledet et l'un des leaders de la colonisation dans Jérusalem-Est, a déclaré :

« Nous brisons la continuité des Arabes et leurs revendications sur Jérusalem-Est en disposant des îlots de présence juive parmi les populations arabes. Ensuite, nous tentons de relier ces îlots pour former notre propre continuité. Comme avec les blocs Lego : on dispose les morceaux et ensuite on les relie entre eux. Voilà ce qu'est le sionisme. Voici comment l'État d'Israël s'est construit. Notre but éventuel est d'étendre la continuité juive sur l'ensemble de Jérusalem. »

Au cours des années 1967 à 2007, selon Meron Benvenisti, ancien maire-adjoint juif de Jérusalem, les citoyens palestiniens de Jérusalem-Est ont été victimes de discrimination et d'oppression. Le revenu per capita des Palestiniens représente le cinquième de celui des Juifs, les Palestiniens se sont vus refuser la permission de construire des habitations, les institutions palestiniennes ont été fermées et des politiciens palestiniens arrêtés lorsqu'ils faisaient campagne dans Jérusalem-Est.

Benvenisti ajoute que malgré la campagne israélienne visant la jusaïsation de Jérusalem, malgré l'installation de colons et la démolition d'habitations, la population palestinienne de Jérusalem a réussi à conserver sa vitalité et a même réussi depuis à augmenter son pourcentage par rapport à la population juive.

Depuis 2003, les Israéliens érigent un mur visant à séparer Jérusalem-Est. Cette enceinte n'a rien à voir avec la sécurité car 200 000 Palestiniens continuent de vivre à l'intérieur du mur de Jérusalem.

Mais, comme le démontrent les cartes, le mur passant à travers Jérusalem-Est isole cette partie de la ville du restant de la Cisjordanie, de sorte que les Palestiniens ne peuvent plus entrer librement à Jérusalem par la Cisjordanie. D'un seul coup, 55 000 citoyens de Jérusalem se retrouvent à l'extérieur du mur sans accès automatique à la ville.

Meron Benvenisti se joint à l'Union européenne pour émettre la mise en garde que les « chances d'une solution à deux États faisant de Jérusalem-Est la capitale de la Palestine sont en recul », le mur de séparation étant une menace à l'égard de la possibilité d'une

coexistence locale et nationale dans cette ville divisée dont l'objectif est d'empêcher toute possibilité d'une entente mutuelle.

Le mur

Le 9 juillet 2004, 14 juges du tribunal de la plus grande instance du monde, soit la Cour internationale de Justice (CIJ) siégeant à La Haye, statuaient sur l'illégalité du mur de séparation – ou le mur de l'apartheid, comme le reste du monde le qualifie maintenant – des Israéliens.

Le mur est illégal, selon la CIJ

Le tribunal a ordonné à Israël de démanteler le mur et de verser une indemnité pécuniaire aux Palestiniens, qui ont souffert de la perte dévastatrice de leur moyen de subsistance et de leurs terres agricoles en conséquence de l'érection de ce mur.

De surcroît, la CIJ a statué que toutes les nations avaient une « obligation... de s'assurer qu'Israël respecte le droit international ».

Des décisions rendues antérieurement par la CIJ sur l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud et l'occupation indonésienne du Timor oriental ont pesé dans la balance parce qu'elles ont précipité l'accession de ces pays au statut d'États indépendants.

Cette fois-ci, le tribunal a trouvé que la politique israélienne d'occupation par colonies en Cisjordanie



Construction du mur en Cisjordanie. Photo : Jon Elmer



et dans la bande de Gaza, mise en place en 1967, violait le droit international – notamment la Quatrième Convention de Genève. Dans son article 49, il est stipulé que « La Puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle... »

La CIJ a statué que le mur était érigé en partie pour défendre les mêmes colonies illégales et était, par le fait même, illégal. La cour a rejeté les arguments invoqués par Israël selon lesquels le mur représentait un moyen de défense légitime pour contrer le terrorisme.

Le mur a été érigé presque entièrement sur des terres palestiniennes en Cisjordanie et une superficie de 975 kilomètres carrés, (ou 16,6 pour cent de la Cisjordanie) a déjà été annexée à Israël.

La CIJ a conclu qu'aucun État ne devrait reconnaître la légitimité du mur illégal et que chaque État doit faire pression en vue de forcer Israël à le démanteler.

Douze jours après la déclaration de la cour, l'Assemblée générale des Nations Unies votait avec une majorité écrasante en faveur de la mise en application de la décision rendue par la CIJ. Au total, 150 pays se sont prononcés en faveur du

démantèlement du mur, six pays s'y sont opposés et dix pays se sont abstenus de voter. Les États-Unis, Israël et l'Australie se sont opposés à la résolution tandis que le Canada s'est abstenu. Un mois plus tard, faisant fi de la décision, le gouvernement israélien faisait connaître son intention de poursuivre l'érection du mur.

La Banque mondiale estime que le mur tue l'activité économique

Le rapport de la Banque mondiale de 2007 constitue une critique prudente mais néanmoins acerbe de la construction du mur et de son impact sur les Palestiniens.

Le gouvernement israélien a fait passer le mur à travers la Cisjordanie dans le but de constituer une nouvelle frontière remplaçant la « ligne verte » internationalement reconnue. Quatre-vingt-sept pour cent des colons israéliens se retrouvent ainsi à l'ouest du mur, du côté israélien.

Le territoire ainsi annexé est maintenant nommé « Zone de couture » Les Palestiniens qui y demeurent ou qui s'y rendent doivent se procurer un permis, sous peine de se voir imposer une peine d'emprisonnement de cinq ans ou une lourde amende pour entrée illégale. Les restrictions de la « Zone de couture » s'appliquent uniquement aux Palestiniens : les Israéliens peuvent circuler à leur guise sans permis.

En plus de l'appropriation non dissimulée des terres, la Banque mondiale souligne que le mur restreint l'emploi pour les Palestiniens, isole les fermiers des marchés, cause des dommages importants aux besoins de soins de santé des résidents et nuit à la vie sociale et familiale.

Certains commentateurs israéliens et nord-américains ont laissé entendre que le parcours du mur a été modifié et que ce mur circonscrit dorénavant 7,5 pour cent de la Cisjordanie contrairement aux 16 pour cent avancés dans la décision rendue par la CIJ.

Le groupe pacifiste israélien Gush Shalom et *Electronic Intifada*, un site Internet américain, avancent qu'alors que le parcours actuel du mur annexe quelque 10 pour cent de la Cisjordanie, le gouvernement israélien compte en annexer près de la moitié.

Il le ferait soit en prolongeant la section est du mur en Cisjordanie soit en annexant des terres adjacentes aux colonies en Cisjordanie.

Les Israéliens et l'occupation

Les partis politiques (les Travailleurs, le Likoud, Katima et divers petits partis religieux) continuent de dominer la politique israélienne et ceux-ci n'ont jamais renoncé à leur désir de contrôler la totalité de la Palestine historique et de s'y établir. Depuis 40 ans, les principaux partis ont encouragé les Israéliens à s'établir en Cisjordanie et à Gaza en leur consentant une aide financière et d'autres incitatifs.

Au cours de l'été 2007, le Premier ministre israélien Elud Olmert continuait d'approuver l'expansion des colonies et la construction du mur en Cisjordanie, tout en se disant en faveur d'un « processus de paix ».

Aucun parti politique israélien d'importance n'est en faveur d'un État Palestinien délimité par les frontières de 1967 en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ils convoitent tous les terres fertiles et l'approvisionnement en eau des territoires palestiniens. Ils désirent tous annexer de vastes pans de la Cisjordanie en utilisant le mur comme nouvelle frontière.

Il existe un mouvement pacifiste israélien, petit mais vigoureux, dirigé par des organismes tels que Gush Shalom, Ta' Ayush et le Comité israélien contre la démolition des habitations. Un groupe de plus de 500 soldats israéliens, connus sous le nom de refuseniks, a refusé de servir dans les territoires palestiniens occupés.

Ce mouvement pacifiste supporte le consensus international voulant que la paix ne surviendra que lorsque l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza prendra fin. Le mouvement défend activement les droits humains des Palestiniens dans les territoires occupés.

John Dugard, rapporteur spécial sur les droits humains des Nations Unies en Palestine, louange ces organismes :

« Le groupe de femmes israéliennes, *Machsom Watch*, surveille le comportement des soldats des Forces de défense israéliennes aux postes de contrôle, ce qui adoucit le comportement de certains soldats. Des militants pacifistes israéliens ont été présents pour les récoltes d'olives et ont protégé des fermiers Palestiniens de la violence des colons. Des militants Palestiniens et Israéliens manifestent régulièrement contre l'érection du mur en des endroits comme le village de Bil'in. Il faut donc reconnaître que des civils ont réduit la souffrance du peuple



Jeune militant pacifiste israélien portant le symbole de Gush Shalom, le mouvement israélien pour la paix.

Photo : Gush Shalom

palestinien. »

Ce mouvement s'inscrit dans la grande tradition de la communauté juive dont parlait l'archevêque sud-africain Desmond Tutu :

« Dans notre lutte contre l'apartheid, les grands défenseurs ont été les Juifs. Presque instinctivement, ils se devaient d'être du côté de ceux qui sont privés de leurs droits, de ceux qui n'avaient pas de voix, combattant l'injustice, l'oppression et le mal. J'ai toujours continué d'être fortement du côté des Juifs. Je suis le patron d'un centre de l'Holocauste en Afrique du Sud. Je crois qu'Israël a le droit à des frontières sûres... Ce qui est incompréhensible et injustifiable, c'est ce qu'il a fait à un autre peuple afin de garantir son existence. » (*The Guardian*, le 30 avril 2002)

Les prisonniers politiques

En juin 2007, Israël détenait 10 214 prisonniers politiques palestiniens. De ce nombre, 390 sont des enfants âgés de 14 à 17 ans.

Les Palestiniens détiennent un prisonnier israélien, un caporal de l'armée israélienne nommé Gilad Shalit.

Depuis le début de l'occupation, en 1967, les

Israéliens ont détenu 650 000 Palestiniens, soit 40 pour cent de la population masculine totale de la Palestine depuis ce temps.

Ces hommes sont accusés d'avoir violé les règles imposées par les militaires israéliens, règles qui régissent la vie des Palestiniens depuis 40 ans dans les territoires occupés. De nombreux observateurs estiment que leur vrai crime est d'avoir résisté à l'occupation.

Les prisonniers sont jugés par des tribunaux militaires israéliens en Cisjordanie avant d'être transférés dans une prison à l'intérieur d'Israël. Ce transfert est une violation de la Quatrième Convention de Genève qui stipule de manière explicite : « Les personnes accusées de crimes doivent être détenues dans le pays occupé. » Les familles ne peuvent que rarement ou jamais visiter les prisonniers car les autorités israéliennes n'émettent que rarement les permis permettant aux Palestiniens de se déplacer à l'intérieur d'Israël. Des années peuvent s'écouler entre les visites.

Les prisonniers palestiniens sont victimes de tortures physiques et psychologiques. La torture utilisée pendant les interrogations a en effet été légalisée dans le système judiciaire israélien dans les cas où on considère que les détenus posent un risque à la sécurité nationale. Les confessions obtenues grâce à la torture sont admissibles dans les cours israéliennes.

Plus de 750 prisonniers ont été détenu en « détention administrative », qui permet d'arrêter quelqu'un sans l'accuser et lui faire subir de procès. La détention administrative est basée sur des preuves gardées secrètes et présentées aux tribunaux militaires. Elle peut être prolongée indéfiniment et est contraire aux lois internationales.

Il y a 380 enfants palestiniens dans les prisons israéliennes. La plupart d'entre eux purgent une peine à la suite de délits mineurs, par exemple pour avoir jeté des pierres à des militaires israéliens. Ces enfants sont arrêtés dans leur maison, se voient rarement accorder une libération sous caution et reçoivent presque toujours une peine de prison au lieu d'une autre forme de punition.

Les Israéliens détiennent également 42 membres élus du parlement palestinien, affirmant qu'il s'agit de terroristes. L'armée les a arrêtés dans leur maison en Cisjordanie et les a transférés en Israël.

Prisonniers politiques	
Prisonniers politiques détenus par Israël	
Total :	10 214
Femmes :	200
Enfants de moins de 18 ans :	390
Prisonniers israéliens détenus par les Palestiniens	
Total :	1
Femmes :	0
Enfants de moins de 18 ans :	0

De courageux parlementaires européens ont dénoncé ces kidnappings mais, en général, la communauté internationale est demeurée silencieuse. On ne peut qu'imaginer les protestations

que l'on entendrait si les Palestiniens arrêtaient 42 membres de la Knesset (parlement israélien) et les emprisonnait en Cisjordanie.

L'eau

Aujourd'hui, Israël consomme beaucoup plus d'eau qu'il n'en tombe sur ses territoires et n'est en mesure de le faire que grâce à son occupation de la Cisjordanie et du plateau du Golan, en Syrie, écrit Fred Pearce dans son livre intitulé *When Rivers Run Dry*.

Selon ce livre, la guerre de 1967 a été la première guerre moderne pour l'eau. En fait, selon Pearce, Israël n'avait pas à occuper la Cisjordanie pour prendre l'eau. Il le faisait bien des années avant la guerre. Mais l'occupation qui s'ensuivit empêcha les Palestiniens de développer leurs ressources hydrographiques et permit aux Israéliens de continuer de s'accaparer la part du lion.

Les Palestiniens et les Israéliens se partagent deux sources d'eau : la grande montagne aquifère alimentée par la pluie qui tombe en Cisjordanie et le Jourdain et ses affluents. Le droit international exige que l'eau provenant de ces deux sources soit partagée de manière équitable entre les deux populations.

Mais ce n'est pas ce qui se produit. En 1967, lorsque les Israéliens ont occupé la Cisjordanie, ils ont prit possession des nappes aquifères et les ont intégrées au réseau d'alimentation en eau israélien, qui était géré par Mekerot, la Compagnie distributrices des Eaux israélienne. Aujourd'hui, Israël continue de contrôler la quasi-totalité du secteur de l'eau dans les territoires occupés. Chaque nouveau projet relié à l'eau, du forage d'un puits à l'installation de tuyaux ou à la construction d'un réservoir requiert l'approbation d'Israël.

Les Israéliens ont refusé de donner la permission aux Palestiniens de creuser de nouveaux puits pour parvenir à combler les besoins humains de base et, malgré une augmentation substantielle de la population palestinienne, le nombre de puits en fonction a diminué de 50 pour cent par rapport à 1967 (328 aujourd'hui contre 774).

La distribution de l'eau est injuste

Les Israéliens accaparent maintenant 83 pour cent de l'eau qui tombe sur la Cisjordanie pour l'utiliser en Israël et dans les colonies. Les Palestiniens n'obtiennent que 17 pour cent de cette eau.

Les Israéliens consomment environ 330 litres d'eau par jour par personne pour des raisons non liées à l'agriculture (raisons domestiques, publiques et industrielles). De leur côté, les Palestiniens ne reçoivent que 60 litres par jour. Les citoyens israéliens ont droit à cinq fois plus d'eau par personne, tout simplement à cause de leur nationalité.

La norme de base recommandée par l'Agence américaine pour le développement international et l'Organisation mondiale de la Santé est de 100 litres d'eau par personne par jour pour une utilisation non agricole. Les Palestiniens n'ont pas droit à cette quantité.

Lorsque les réserves d'eau baissent durant les mois d'été, Mekorot, la compagnie distributrice des Eaux, ferme les valves permettant d'alimenter les villes et villages palestiniens afin de ne pas nuire aux réserves israéliennes. Cela signifie que les colons israéliens illégaux ont des piscines remplies et des pelouses arrosées alors que les Palestiniens qui vivent à côté des colonies établies sur leurs terres n'ont pas assez d'eau pour boire et cuisiner.

Au fur et à mesure que les ruisseaux et les puits se détériorent et que leur population augmente, les Palestiniens réalisent qu'ils ont moins d'eau par habitant que lors de l'invasion israélienne en 1967.

« Autrefois, nous nous lavions et nous lavions nos vêtements tous les jours. Maintenant, nous ne pouvons le faire que tous les deux ou trois jours. Nous aimerions avoir de l'eau pour un jardin, des arbres et même une piscine comme les Juifs dans les colonies », a affirmé Siham Khabirat, mère de 6 enfants à Fred Pearce. Pearce qualifie le système de

distribution de l'eau en Cisjordanie d' « apartheid hydrologique » car l'eau est distribuée aux gens en fonction de leur race ou de leur origine ethnique.

La construction du mur de séparation en Cisjordanie continue d'éroder la part de 17 pour cent actuellement réservée aux Palestiniens. Les puits contrôlés par les Palestiniens sont situés près de la ligne verte qui divise Israël de la Palestine. Israël a construit le mur non seulement pour annexer des terres mais également pour annexer des puits et les riches terres agricoles arrosées par ces puits.

La solution

Tout accord de paix entre Israël et les Palestiniens exigera qu'Israël renonce à une grande partie de son contrôle et de l'eau. Des experts de l'eau israéliens tels que Airie Issar affirment que les Palestiniens devraient recevoir 50 pour cent de l'eau provenant des nappes aquifères de la montagne. Issar dit :

« Les gens parlent de guerres de l'eau, mais l'eau peut aussi être le fondement de la paix et je crois que ça peut être ainsi dans ce cas. Nous, Israéliens, utilisons trop d'eau potable pour irriguer des terres alors que l'agriculture est plus importante pour notre économie. Nous faisons des choses insensées comme transformer de l'eau fraîche en oranges pour les exporter. Les Palestiniens ont besoin de cette eau. Ils devraient l'avoir. »

Mais, comme l'indique Fred Pearce : « Jusqu'à maintenant le gouvernement israélien a refusé d'approuver ces idées. Il considère les nappes aquifères de la montagne comme un joyau de la couronne hydrographique de la Palestine, une ressource plus vitale pour les Israéliens que les terres mêmes de Cisjordanie. Il veut la contrôler pour empêcher la construction de nouveaux puits par les Palestiniens. »

L'occupation n'est pas qu'une question de territoire, c'est aussi une question d'eau.

La violence et l'occupation

La violence en Israël et dans les territoires occupés est venue des deux côtés. Les tragédies humaines sont également graves pour toutes les victimes et leurs familles. Des innocents, dont des enfants, ont

été tués des deux côtés et ils ont tous deux violé les lois internationales.

Mais les violences perpétrées par les Israéliens et les Palestiniens ne s'équivalent pas. Leurs racines sont différentes et les deux côtés ne sont pas coupables de la même manière.

La violence israélienne a lieu dans le cadre de l'application d'une occupation illégale (une forme de violence ne soit). Cette violence viole la Convention de Genève de 1949, qui affirme qu'une puissance occupante a l'obligation de protéger la population occupée. De nombreux actes de violence israéliens sont des crimes de guerre en vertu des lois internationales.

Par exemple, l'ONU a identifié 656 raids militaires effectués par l'armée israélienne en Cisjordanie seulement au mois de novembre 2006. Ces raids ont causé la mort de plus de 130 Palestiniens. Chaque jour, des villages et des villes palestiniens

Décès en 2006	
Palestiniens	650
Enfants de moins de 18 ans	120
Israéliens	23
Enfants de moins de 18 ans	1

Source: B'Tselem

voient des soldats israéliens démolir des habitations et battre, arrêter et tuer des « terroristes » présumés.

Pendant l'été 2006, des frappes aériennes ont entièrement détruit les infrastructures de Gaza : ponts, centrales électriques et bâtiments administratifs civils.

La violence palestinienne a surtout été, historiquement, une violence de résistance. Les Palestiniens ont légalement le droit de résister contre les cibles militaires et ils l'ont fait dans le passé.

Le visage de la violence a cependant changé entre 2000 et 2005, les conditions de vie sous l'occupation israélienne se détériorant grandement. De plus en plus de Palestiniens ont perdu espoir et ont succombé au désespoir.

C'est dans ce contexte que des attentats

suicides ciblant des civils israéliens ont commencé à l'intérieur d'Israël. Ces attaques palestiniennes contre les civils israéliens violaient elles-mêmes le droit international et ont été condamnées dans le monde entier.

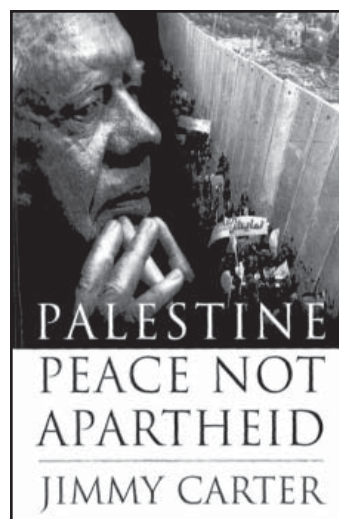
Peu après les frappes aériennes brutales de l'armée israélienne à l'été 2006 contre Gaza, des Palestiniens ont lancé des fusées à partir de Gaza en direction de la ville israélienne de Sderot. Ces fusées ont causé peu de dommages, mais parce qu'elles visaient des cibles civiles, ces actions constituent également une violation du droit international.

Dans tous les cas, le nombre de Palestiniens tués ou blessés est beaucoup plus élevé que le nombre de pertes israéliennes. L'année dernière, le ratio a été de trois morts palestiniennes pour une mort israélienne.

On a tendance à voir les statistiques sur les pertes de vies humaines comme des statistiques d'un conflit militaire entre deux camps opposés. Mais dans le cas d'Israël et de la Palestine, les morts et les blessures ne sont pas causées par des batailles sur le front d'un quelconque territoire convoité mais se produisent au coeur des villes, villages et camps de réfugiés palestiniens.

Le débat sur l'apartheid

En 2006, la publication du livre de Jimmy Carter, *Peace Not Apartheid*, a provoqué de grands remous en Amérique du Nord et en Europe. Carter a affirmé qu'il existe en Cisjordanie occupée un système d'apartheid similaire à celui qui existait en Afrique du Sud jusqu'en 1993. « Avec des Israéliens dominant totalement les Palestiniens et les privant de leurs droits fondamentaux. » Carter en a appelé à « la paix et non l'apartheid ».



De nombreux défenseurs d'Israël ont dénoncé le livre de Carter. De nombreux membres du Parti démocrate, autrefois dirigé par Carter, ont rejeté ses opinions. Les critiques étaient renversés : Carter comparait Israël, un pays qu'ils considèrent être une démocratie moderne, à l'Afrique du Sud. Cependant, de nombreuses organisations, dont le Congrès du travail

du Canada faisaient cette comparaison depuis des années (rapport 2002 du conseil exécutif).

Pourquoi faire tant d'histoires?

Le régime sud-africain de l'apartheid (1948 à 1993) a été l'un de régimes les plus détestés dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le mot « apartheid » vient du mot en afrikaans signifiant « séparation ». Les Blancs de l'Afrique du Sud ont développé un système juridique pour les Blancs et un autre pour ceux qui n'étaient pas Blancs. Ces systèmes séparés assuraient privilèges et domination aux Blancs.

L'apartheid était aussi une séparation physique en Afrique du Sud : de nombreux Noirs étaient placés dans des Bantoustans. Les Bantoustans ont été établis dans le but d'accroître la concentration d'habitants noirs à certains endroits.

Lorsque des sud-africains résistaient contre l'apartheid, ils étaient emprisonnés, torturés et tués. La communauté internationale a boycotté l'apartheid sud-africain à partir du milieu des années 1980 et l'ont finalement rayé de la carte du monde « civilisé ». L'octroi de privilèges en fonction de la race ou de l'origine ethnique n'allait plus être toléré.

Accuser Israël de pratiquer « l'apartheid », c'est raviver les souvenirs du régime sud-africain et le mépris et la haine qu'il a générés.

Les rapports d'Amnistie Internationale, de la Banque mondiale, de la Croix-Rouge internationale et des Nations Unies sur les Palestiniens de Cisjordanie n'utilisent pas le mot « apartheid ». Par contre, ils décrivent comment un groupe, les colons juifs israéliens, ont des privilèges et des droits juridiques plus importants que les Palestiniens tout simplement en raison de leur origine ethnique. Ces rapports décrivent en détail les limites imposées à la circulation des Palestiniens et la liberté totale dont jouissent les Juifs israéliens. Ils décrivent comment les terres palestiniennes ont été confisquées pour servir aux colonies juives. Ils décrivent les démolitions d'habitations et les assassinats ciblés de Palestiniens.

Le journaliste du Guardian Chris McGreal, qui a vécu l'expérience unique de couvrir l'actualité en Afrique du Sud et en Israël pour de longues périodes, a écrit : « Il existe peu d'endroits dans le monde où des

gouvernements conçoivent des lois sur la nationalité et la résidence destinées à être utilisées par une partie de la population contre l'autre partie. L'Afrique du Sud de l'apartheid était un de ces gouvernements. Israël en est un aussi. »

Des sud-africains ayant milité contre l'apartheid et ayant visité les territoires palestiniens ont tous remarqué les similarités entre les deux situations.

Desmond Tutu, évêque bien connu de l'Église anglicane en Afrique du Sud a dit :

« J'ai été très inquieté par ma visite en terre sainte; cela m'a rappelé ce qui nous est arrivé à nous, Noirs d'Afrique du Sud. J'ai vu l'humiliation des Palestiniens aux postes de contrôle et aux barrages routiers. Ils souffraient autant que nous lorsque de jeunes policiers blancs nous empêchaient de nous déplacer. »

Le 6 juin 2007, jour du 40^e anniversaire du début de l'occupation, Ronnie Kasrils, un proche compagnon de Nelson Mandela dans la bataille contre l'apartheid a affirmé lors d'un discours au parlement sud-africain :

« Les personnes vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sont littéralement emprisonnées dans les conditions les plus injustes. Ils endurent des souffrances et des méthodes de contrôle qui sont bien pires à ce que nos citoyens ont vécu durant les jours les plus sombres de l'apartheid. En fait, tout Sud-Africain qui visite ce qui équivaut à des prisons ghettoisées et encerclées – qui sont imposées par les Juifs qui ont tragiquement subi l'Holocauste – trouvera immédiatement qu'il existe des similitudes avec l'apartheid. »

M. Kasrils a terminé son discours en citant Nelson Mandela qui a affirmé en 1998 : « Nous ne savons que trop bien que notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens. »

Tony Karon, un Juif de l'Afrique du Sud militant dans le Congrès national africain, maintenant rédacteur en chef à TIME.com, a eu ce commentaire : « L'utilisation du terme 'apartheid' par Jimmy Carter est moralement valable et elle est essentielle car elle secoue la torpeur morale qui permet à de nombreux libéraux d'excuser rationnellement l'horreur oppressante infligée quotidiennement aux Palestiniens. »



Mettre fin à l'occupation

photo: Carel Moisewitsch

Le consensus international

La communauté internationale, par la voie des résolutions des Nations Unies et de conférences internationales, a élaboré un cadre pour une paix juste en Israël et en Palestine.

- Israël doit mettre un terme à l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, quitter les lieux et se retirer vers les frontières de 1967. Un État israélien à l'intérieur des frontières de 1967 couvrirait 78 pour cent du territoire de la Palestine historique.
- Un État palestinien serait formé en Cisjordanie et à Gaza (la Palestine couvrirait 22 pour cent du territoire de la Palestine historique).
- Tant Israël que la Palestine auraient des frontières sûres et seraient reconnues par la communauté internationale. Toute violence contre la population, palestinienne ou israélienne, cesserait immédiatement.
- La question des réfugiés palestiniens serait réglée équitablement en vertu de la résolution 194 de l'ONU (le droit au retour). Israël et la Palestine négocieraient les détails d'un tel règlement. Cela permettrait aux Palestiniens, obligés de quitter leur foyer au moment de la fondation d'Israël, de revenir au bercail ou de toucher une indemnité financière pour leur expulsion.

- Un régime administratif international permanent serait établi à Jérusalem, qui deviendrait du coup la capitale autant d'Israël que de la Palestine.

On peut comparer le droit au retour palestinien au droit des Autochtones du Canada vivant en Colombie-Britannique de négocier leurs revendications territoriales. Bien que les modalités précises d'un règlement équitable des revendications territoriales des Autochtones soient ouvertes à la négociation, tout règlement exige un accord initial de toutes les parties pour reconnaître la responsabilité du gouvernement canadien d'avoir créé le problème initial ainsi que sa responsabilité de négocier des modalités d'entente équitables.

Des pays du monde entier ont accepté les éléments fondamentaux de ce consensus. Israël et les États-Unis affirment être en faveur de la solution des deux États, mais en pratique la rejettent.

Le gouvernement israélien, qui bénéficie du soutien des États-Unis, refuse de mettre fin à l'occupation et de se retirer vers ses frontières de 1967. Israël rejette l'idée que Jérusalem devrait être la capitale des deux États et, en fait, il a

« annexé » tout Jérusalem. Il refuse d'accepter quelque responsabilité que ce soit pour le rôle qu'il a joué dans la création des problèmes des réfugiés palestiniens. Il rejette, en principe, le droit au retour des Palestiniens, soit le retour réel des réfugiés ou la responsabilité de leur verser une indemnité pécuniaire.

Israël affirme qu'il adopte cette ligne dure parce que les Palestiniens veulent chasser le peuple israélien dans la mer. Malgré leur opposition initiale à l'existence d'Israël comme État juif, les Palestiniens ont modifié leur position.

En 1988, le Conseil national palestinien a accepté un compromis historique reposant sur la solution des deux États, accordant à Israël 78 pour cent du territoire faisant partie de la Palestine historique et 22 pour cent du territoire à un État palestinien (Cisjordanie et Gaza).

La grande majorité des Palestiniens ne veut pas détruire Israël, mais tous sont déterminés à établir leur propre État.

La solution des deux États mise en doute

Un certain nombre de militants pacifistes israéliens et palestiniens, dont Ilan Pappé et Nareer Aruri, estiment que la solution des deux États est maintenant impossible à mettre en application en raison de la mise en place, par Israël, du mur de séparation et d'énormes colonies en Cisjordanie.

Des structures massives, des routes et des postes de contrôle poussent les Palestiniens dans des ghettos séparés et non reliés incompatibles avec un État moderne. Le programme de colonisation israélien en Cisjordanie est devenu irréversible et l'espace nécessaire à l'établissement d'un État

palestinien n'existe plus.

Le D^r Pappé estime que « sous le couvert du 'processus de paix', sous le couvert de 'deux États pour deux peuples', les colonies ont été agrandies et le harcèlement et l'oppression à l'encontre des Palestiniens se sont intensifiés. dans tous les cas, en 2007 il ne reste plus la moindre pierre dans la nouvelle Cisjordanie pouvant servir à la création d'un État palestinien. »

Le D^r Aruri, intellectuel palestinien bien connu et ancien membre du gouvernement palestinien, est d'accord avec le D^r Pappé :

« J'étais auparavant en faveur de la solution des deux États, mais elle est dorénavant impossible à mettre en oeuvre. En réalité, Israël et la Palestine ne forment maintenant qu'un seul État contrôlé entièrement par les Israéliens. Dans cet État, les juifs Israéliens bénéficient de droits et de privilèges simplement car ils sont juifs, tandis que les Palestiniens n'ont aucun droit. Il est temps que chacun ait le droit de vote dans un seul État démocratique. »

Bien que la position d'un État unique devient plus populaire parmi certains activistes israéliens et palestiniens, elle n'a été endossée par aucun parti politique majeur des territoires palestiniens et, tel que mentionné, la solution des deux États demeure la plus populaire au niveau international.

Cependant, Alvaro de Soto, coordonnateur spécial des Nations Unies pour la paix au Moyen-Orient, indiquait dans son rapport de 2007 : « Si l'autorité palestinienne cesse d'exister et que les colonies israéliennes continuent de prendre de l'expansion, la solution de l'État unique sortira de l'ombre et entrera dans le courant dominant. »



Résistance et espoir

École primaire de Gaza détruite par une attaque aérienne israélienne. Photo : Jon Elmer

Historiquement, la résistance palestinienne à l'occupation israélienne était non violente. La première *intifada* a vu la mise en oeuvre de différentes tactiques allant du non paiement de taxes à la non coopération avec les autorités militaires, en passant par les manifestations, etc. Même les jets de pierres des jeunes étaient plus symboliques que violents.

Ces tactiques non violentes ont toujours été réprimées par la brutalité, les gaz lacrymogènes, les balles de caoutchouc, les balles réelles et des consignes de « briser les os » des manifestants.

Il est vrai, tel que mentionné, que les Palestiniens ont répondu à la violence par la violence, parfois d'une manière illégale et immorale, tant leur désespoir est grand. Malgré tout, après 40 ans d'occupation, le courant dominant dans la société palestinienne est exprimé par Omar Barghouti, un auteur politique et activiste palestinien qui déclare en juin 2007 :

« Sans égard au droit des Palestiniens de résister à l'occupation étrangère par tous les moyens, en vertu du

droit international, nous avons l'obligation morale d'éviter les tactiques ciblant sans discriminer les civils innocents et qui corrompent inévitablement notre propre humanité.

Une résistance civile ayant le potentiel de mobiliser la société palestinienne à la base ne semble pas seulement préférable sur le plan moral, mais aussi plus pragmatique. »

Dans la présente section, nous nous intéressons à trois campagnes commencées par des organismes non gouvernementaux palestiniens qui ont été reprises à l'extérieur de la Palestine par des organismes militant en faveur des droits humains.

Boycott : Résistance civile

Récemment, plus de 100 ONG palestiniennes, incluant des syndicats, ont entrepris une campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions internationale de grande envergure à l'encontre de l'État d'Israël et des entreprises soutenant



Une femme dirige une manifestation contre la construction du mur à Bil'in.
photo: Jon Elmer

Britannique, ont accordé leur soutien à la campagne pour mettre fin à l'occupation mais ne se sont pas encore prononcés sur la campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions.

l'occupation. Ces organismes proposent une tactique non violente similaire à celle employée par le Congrès national africain dans sa lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Des Israéliens progressistes, tels que Jeff Halper, du Comité israélien contre la démolition des habitations et le professeur Ilan Pappé, affirment qu'après 40 ans d'occupation illégale, seuls les sanctions, les boycotts et autres pressions extérieures peuvent forcer Israël à négocier un accord de paix équitable dans la région.

Le Conseil oecuménique des églises, l'Église presbytérienne des États-Unis, l'Église Unie du Canada discutent de la campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions.

Un certain nombre de syndicats dans le monde ont adopté des résolutions en faveur de la campagne, dont :

- Unison, le syndicat de la fonction publique britannique
- *Le Irish Congress of Trade Unions (ICTU)*
- *Le Services, Industrialists, Professional and Technical Union (SIPTU)* en Irlande
- *Le Norwegian Electrician and IT Workers Union*
- *Le British University College Union*
- *Le SCFP - Ontario*

D'autres syndicats, tels que le SCFP de la Colombie-

Controverse

Cette campagne, en particulier le débat proposé concernant le boycott possible des universités israéliennes par le syndicat britannique des universités et des collèges a créé une grande controverse.

Le président Toope, de l'Univertisé de la Colombie-Britannique, a affirmé que la menace de boycott constitue « une attaque dangereuse et insupportable à l'endroit des valeurs fondamentales de la vie universitaire. »

« La tentative d'un groupe d'universitaires de forcer l'adhésion d'un autre groupe est un affront à la société moderne et il doit être condamné. »

Colin Green, professeur de chirurgie à l'Université de Londres, est en désaccord avec le président Toope : « L'échange d'idées et le débat, peu importe qu'ils soient musclés, est une partie essentielle de notre vie. Cependant, après 40 ans sans solution, nous sommes nombreux à croire que le conflit israélo-palestinien est si dangereux pour nous tous que des réponses anormales deviennent urgentes et, en effet, des impératifs moraux désespérés. »

Le professeur Green poursuit en affirmant que la motion du syndicat des universités et collèges en appelait à la tenue d'un débat d'une durée de 12 mois sur la possibilité de tenir un boycott universitaire.

« Je pense que c'est ce qui respecte le plus la tradition de liberté universitaire et de liberté d'expression. Nous pouvons enfin tenir un débat robuste et honnête sans crainte. Je suis très en faveur de ce débat.

Depuis que j'ai commencé des travaux universitaires dans les territoires occupés durant la première *intifada*, en 1987, je suis passé de l'espoir au quasi-désespoir. Il y a 20 ans, c'est avec un optimisme naïf concernant une paix juste et durable pour les Israéliens et les Palestiniens que j'accueillais avec un grand enthousiasme les diplômés israéliens des études universitaires supérieures à mon institut de recherche et de formation en chirurgie spécialisée. Aujourd'hui, je refuse toute collaboration avec les universités israéliennes et les établissements de recherches en raison des violations des droits de la personne dont j'ai été témoin au cours des deux dernières décennies et desquelles ils sont complices.

Tout comme auparavant, je travaille avec les organisations humanitaires israéliennes qui recherchent réellement la justice pour les Palestiniens. Je ne suis plus préparé à demeurer inactif et à ne pas dénoncer publiquement l'ampleur de l'oppression dont j'ai été témoin, ce qui inclut un nettoyage ethnique et la création brutale d'un régime d'apartheid. La population indigène des territoires occupés vit une terrible injustice.

Vous devez en être témoin vous-mêmes. Nous ne pouvons déblatérer des platitudes sur la liberté universitaire et l'échange d'idées. Quelle liberté? Au cours des deux dernières décennies, la honteuse suppression de la liberté universitaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza a été si évidente et si ouvertement perpétrée que l'on se demande pourquoi les universitaires du monde entier ont fait si peu pour l'arrêter et même pour la commenter. »

Campagne « le mur doit tomber »

De nombreux villages et organisations populaires souffrant de la construction du mur israélien en Cisjordanie se sont rassemblés pour lancer la campagne contre le mur. Ils ont encouragé les Israéliens et d'autres citoyens dans le monde à se joindre à eux. Écoutons Mohammed Khatib, membre du comité populaire contre le mur à Bil'in : « Il y a trois ans, la Cour internationale de Justice à La Haye, l'instance juridique suprême, a statué que la construction du mur israélien sur les terres

palestiniennes viole le droit international et doit être arrêtée. Aujourd'hui, des villages palestiniens comme le nôtre tentent de faire respecter la décision de la CIJ et d'arrêter la construction du mur en utilisant des moyens pacifiques, mais le monde a fait bien peu pour nous aider.

« Le mur étrangle Bil'in. Notre village se trouve à deux miles et demi à l'est de la ligne verte (dans les territoires palestiniens) et le mur et les colonies d'Israël accapareront plus de 60 pour cent de nos terres. Ces terres signifient également de l'argent pour nous : nous les cultivons. Les 1600 habitants de Bil'in dépendent de l'agriculture et de l'exploitation des oliviers pour survivre. Le mur transformera Bil'in en prison à ciel ouvert.

Après la décision des tribunaux israéliens de refuser nos demandes pour empêcher la construction du mur, nous avons, avec des Israéliens et des citoyens du monde entier, commencé à manifester pacifiquement contre la confiscation de nos terres. Nous avons ouvert notre porte aux Israéliens qui se sont joints à nous. Ils sont devenus nos partenaires dans cette lutte.

Nous avons tenu des centaines de manifestations pacifiques depuis la construction du mur, nous nous sommes enchaînés à des oliviers qui se faisaient raser à cette fin, nous avons distribué des lettres demandant aux soldats israéliens de réfléchir avant de nous tirer dessus.

Les soldats israéliens réagissent par la terreur à notre résistance pacifique. Ils attaquent nos manifestations avec des gaz lacrymogènes, des balles d'acier recouvertes de caoutchouc et des munitions chargées. Ils ont blessé plus de cent villageois. Ils envahissent le village pendant la nuit, pénètrent dans les habitations, en font sortir les habitants, en arrêtant certains. Ils punissent tout le village en raison de ces protestations.

Je vous prie de vous ranger de notre côté pour que nous puissions mettre fin à l'occupation israélienne et retrouver notre liberté de manière pacifique. »

Le soutien à la campagne contre le Mur a été important au Canada. L'Église unie, l'Église anglicane et le Comité central mennonite se sont tous montrés en faveur de la campagne. Des

syndicats, comme le CTC, la *BC Federation of Labour*, le SCFP, le BCGEU et le STTP, ont adopté des résolutions en appelant à la fin de l'occupation ou condamnant le mur.

Campagne pour mettre fin à l'occupation

Les activistes palestiniens encouragent les individus et les organismes progressistes du monde entier à exprimer leur profond désaccord quant à l'occupation des Territoires palestiniens et à faire pression sur leurs gouvernements pour obtenir un soutien international.

En Grande-Bretagne, un large éventail de syndicats, d'églises et d'organismes communautaires se sont unis pour former « Enough », une vaste coalition opposée à l'occupation israélienne.

Le 6 juin 2007, à Vancouver, le réseau de soutien Canada-Palestine (CANPALNET) a été l'hôte d'un éminent panel regroupant 13 Canadiens représentants d'églises, d'universités, issus des milieux artistique et syndical, incluant Ken Davidson, militant de longue date du SCFP et président du Comité national du SCFP pour la justice mondiale. Les participants ont discuté des différentes voies qu'ils ont suivies pour en parvenir à la simple conclusion que l'occupation israélienne doit prendre fin pour des raisons de justice élémentaire et pour sauver l'humanité de chacun.

Le panel a reçu une déclaration de soutien de la nouvelle Association parlementaire Canada-Palestine, signée par son co-président, Réal Ménard (Bloc québécois) et Libby Davies (NPD), la secrétaire-trésorière. Ce groupe, constitué de membres provenant de tous les partis représentés au parlement, travaillera avec les organismes communautaires, les syndicats et les églises dans le but de mettre fin à l'occupation.

Panélistes du 6 juin 2007

Svend Robinson

Internationale des services publics
Responsable de la promotion des services publics et ex-député à la Chambre des communes

Sœur Elizabeth Kelliher

des Franciscan Sisters of the Atonement

Murray Dobbin

Journaliste, communicateur et auteur

David Diamond

Fondateur et directeur artistique du Headlines Theatre et lauréat du prix Cultural Harmony de la ville de Vancouver

Lee Lakeman

Organisatrice pour le Vancouver Rape Relief and Women's Shelter et représentante de l'Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel

Carl Rosenberg

Rédacteur en chef, magazine *Canadian Jewish Outlook*

Terry Greenberg

A récemment pris sa retraite du ministère des Affaires

étrangères

Brenda Faust

Ministre du culte, Trinity United Church de Port Coquitlam

Henry Krause

Pasteur du Langley Mennonite Fellowship

Cynthia Food

Lauréate d'un prix reçu pour des nouvelles littéraires

Ivar Ekeland

Chaire canadienne de recherche en mathématiques économiques à l'UBC et ex-président de l'Université de Paris

Ken Davidson

Président du **Comité** national du SCFP pour la justice mondiale

Thekla Lit

Fondatrice et présidente d'Alpha de la Colombie-Britannique (Association for Learning and Preserving the History of World War II in Asia)

Ressources

Les membres du syndicat et les activistes communautaires désirant agir ou mieux comprendre le conflit peuvent communiquer avec les organismes suivants :

Trade Union Committee for Justice in the Middle-East (TUCJME) – Un groupe de syndicalistes de la Colombie-Britannique appuyant le mouvement pour mettre fin à l'occupation. Pour de plus amples renseignements, pour adhérer à l'organisation ou encore pour obtenir par courriel les renseignements les plus récents d'un point de vue syndical, veuillez communiquer avec spstout@telus.net.

Stop the Wall Campaign – La campagne palestinienne pour faire cesser la construction du mur. www.penjon.org

Canada Palestine Support Network – Excellente ressource pour l'information, les campagnes et les activités, surtout au Canada. www.canpalnet.ca/

Canadian Jewish Outlook – Publication progressiste juive mensuelle contre l'occupation cjoutlook@telus, www.vcn.bc.ca/outlook

Coalition against Israeli apartheid – Organisme canadien en charge de la campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions (boycott des librairies Chapters). <http://www.caiaweb.org>

CANPALNET Ottawa note qu'une campagne visant à retirer au Fonds national juif son exemption

de taxes a été lancée par un journal alternatif montréalais. <http://www.canpalnet-ottawa.org/JNFCharitable%20status.htm>

Electronic Intifada – Excellente source de nouvelles quotidiennes : <http://electronicintifada.net>

Palestinian Centre for Human Rights – Une source de nouvelles quotidiennes des Territoires occupés et d'ailleurs au Moyen-Orient. www.pchrgaza.org

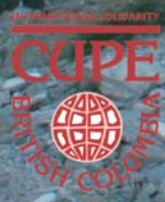
Palestine Monitor – Information exhaustive et à jour fournie par une organisation non gouvernementale palestinienne. www.palestinemonitor.org

Gush Shalom – Très bon site Web avec des cartes détaillées et d'autres renseignements sur ce groupe pacifiste israélien. www.gush/shalom.org/english/index.html

Churches for Middle-East Peace – Ce groupe interconfessionnel propose de mettre fin à l'occupation ainsi que le partage de Jérusalem entre les Israéliens et les Palestiniens. www.cmep.org

Ha-aretz Israeli Daily – Ce journal israélien offre une large perspective du gouvernement israélien aux mouvements israéliens pour la paix. www.haaretzdaily.com

Alternative Information Centre – Organisation israélo-palestinienne pour la paix et la justice sociale. www.alternativenews.org



2007